

# Travail

LE MAGAZINE DE L'OIT

## Femmes et conflits armés

N° 42, mars 2002



BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

**Le Comité de la liberté syndicale a tenu sa première réunion en 1952, sous la présidence de Paul Ramadier (à gauche), alors Premier ministre de la France. À droite, l'Américain David Morse, qui était à cette époque le Directeur général du BIT.**

# Travail

LE MAGAZINE DE L'OIT

Le magazine *Travail* est publié cinq fois par an par le Département de la communication du BIT, à Genève. Aussi publié en allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, finnois, hindi, hongrois, japonais, norvégien, russe, slovaque, suédois et tchèque.

## L'OIT hier et aujourd'hui

### HIER

Dans certains pays du monde, les travailleurs qui tentent de se syndiquer sont victimes d'actes d'intimidation, de menaces, voire d'assassinats. C'est pourquoi, en 1950, l'OIT a institué une procédure spéciale pour la liberté syndicale. Cette procédure permet d'instruire les plaintes déposées par des gouvernements ou des organisations d'employeurs ou de travailleurs contre un État membre, que celui-ci ait ou non ratifié les conventions correspondantes. Cela est possible parce que tout État membre de l'OIT est tenu de respecter le principe de la liberté syndicale, inscrit dans la Constitution de l'Organisation. Le Comité de la liberté syndicale s'est réuni pour la première fois en 1952 sous la présidence de Paul Ramadier, alors Premier ministre de la France. En cinquante ans, il a dans une large mesure contribué à l'avancée dans de nombreux pays d'un mouvement syndical indépendant et pluraliste, condition préalable à l'instauration de la démocratie dans les autres domaines. À noter dans ce contexte les appels pressants lancés aux gouvernements du Chili, de l'Indonésie, du Nigéria et de la Pologne. Dans chacun de ces cas, le Comité a joint l'acte à la parole en dépêchant sur place une mission de contacts directs, qui a permis de procéder à une évaluation approfondie de la situation et de discuter ouvertement des problèmes.

### AUJOURD'HUI

Le Comité de la liberté syndicale a examiné près de 2 500 plaintes portant sur de nombreux aspects de la liberté syndicale: le droit des travailleurs et des employeurs de constituer des organisations sans autorisation préalable, leur droit de s'affilier à des organisations de leur choix, le droit de grève, la dissolution, la discrimination antisyndicale, la protection contre les actes d'ingérence, la négociation collective...

Pour être sûr que son message soit entendu et compris, il est passé de l'ancienne méthode des contacts directs à une approche nouvelle en envoyant une mission tripartite de haut niveau en République de Corée, dans le cadre d'une plainte déposée en 1995. Le fait que cette mission soit tripartite a facilité le dialogue avec les différents partenaires sociaux et mis en évidence le caractère unanime de l'avis du Comité. Grâce à quoi celui-ci a par la suite été en mesure de constater une percée du pluralisme syndical au niveau national et l'enregistrement du syndicat des enseignants, qui avait été interdit. Le Comité continue de suivre certaines questions encore en suspens.



© Keystone

### RÉDACTEUR:

Thomas Netter

### ÉDITION ALLEMANDE:

Hans von Rohland

### ÉDITION ARABE:

Khawla Mattar, Bureau de l'OIT à Beyrouth

### ÉDITION ESPAGNOLE:

Réalisée avec le concours du Bureau de l'OIT à Madrid

### RESPONSABLE DE LA PRODUCTION:

Kiran Mehra-Kerpelman

### GRAPHISME:

Paprika, Annecy, France

### ASSISTANT DE RÉDACTION

Mat Coakley

Ce magazine ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du BIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part du BIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du BIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les textes et les photos du BIT peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source. L'envoi d'un justificatif serait apprécié.

Toute correspondance doit être adressée au Département de la communication du BIT, CH-1211, Genève 22 (Suisse).

Tél. +4122/799-7912

Fax +4122/799-8577

<http://www.ilo.org/communication>

Imprimé par:

SRO-Kundig SA, Genève

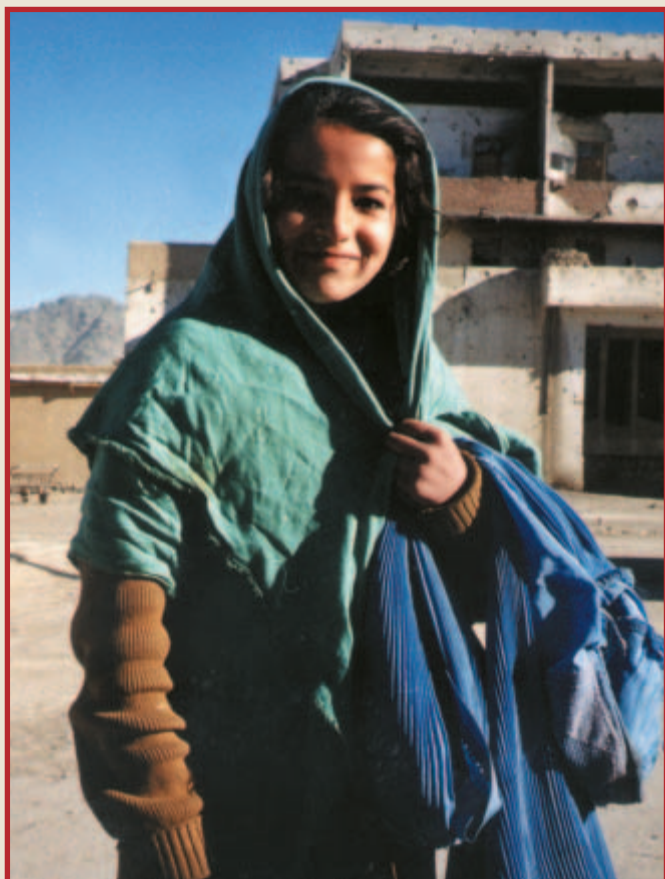
ISSN 1020-0010

© BIT Photos

# Journée de la femme 2002: Femmes et conflits armés

De tout temps, les femmes ont plus que quiconque souffert de la guerre et de la violence. Depuis la fin de la guerre froide, les conflits prennent la forme de luttes «civiles» ou internes souvent complexes, qui semblent ne jamais vouloir prendre fin. Dans deux rapports parus récemment, le BIT étudie le changement de nature des conflits et ses conséquences pour les femmes : dans les deux cas, il conclut que les femmes continuent à payer le prix fort.

**Page 4**



© Courtesy of Merete Johansson

## PLEINS FEUX

En couverture : Femmes et conflits armés **4**

## SÉCURITÉ SOCIALE

Vieillesse démographique : **8**  
Quelles solutions pour l'avenir ?

Déclin des services de santé d'Europe centrale **11**  
et orientale

## TRAVAIL DES ENFANTS

Exploitation sexuelle des enfants **14**

Carton rouge au travail des enfants **18**

## ARTICLE GÉNÉRAL

Forums des professionnels de l'informatique **20**  
en Inde

## RUBRIQUES

L'OIT : Hier et aujourd'hui **2**

Planète Travail **22**

Les nouvelles **24**

- Aviation civile: Comment sortir de la crise ?
- Les travailleurs et la mondialisation: L'OIT au cœur de l'offensive
- Résoudre les problèmes psychosociaux liés au travail
- Premiers audits du BIT sur les questions d'égalité entre hommes et femmes

Champs d'action **33**

L'OIT dans la presse **36**

Médiathèque **38**

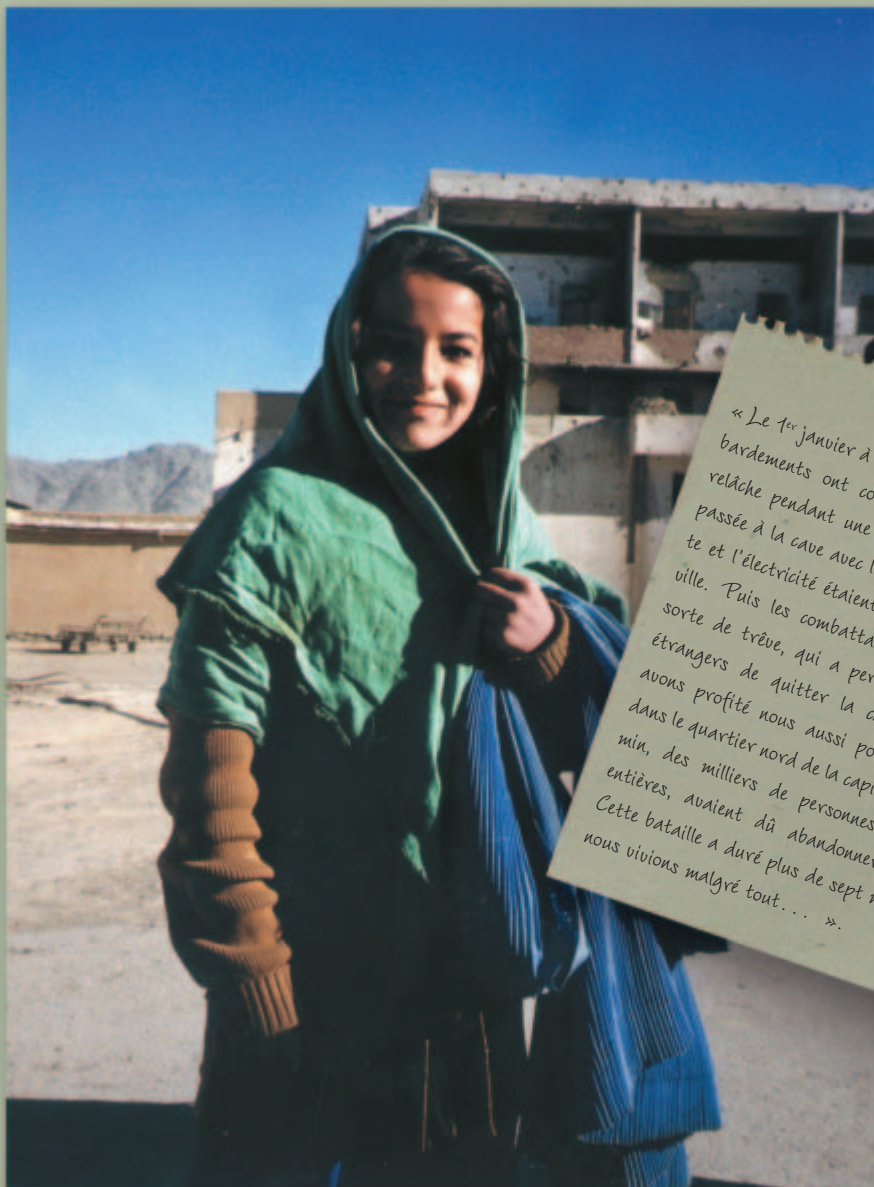
Dans le numéro 40 de Travail (août 2001), le nom de Sandrine Cazes, coauteur de l'article intitulé «Étude du BIT : Les marchés du travail sont moins instables qu'on ne le suppose» a été omis par inadvertance. Le rédacteur déplore cette erreur.

*L'Organisation internationale du Travail (OIT), créée en 1919, groupe les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de ses 175 Etats membres dans une action commune pour l'avancement de la protection sociale et l'amélioration des conditions de vie et de travail partout dans le monde. Le Bureau international du Travail (BIT), à Genève, est le secrétariat permanent de l'Organisation.*

COUVERTURE

# Journée de la femme 2002: Fe

De tout temps, les femmes ont plus que quiconque souffert de la guerre et de la violence. Depuis la fin de la guerre froide, les conflits prennent la forme de luttes «civiles» ou internes souvent complexes, qui semblent ne jamais vouloir prendre fin. Dans deux rapports parus récemment, le BIT étudie le changement de nature des conflits et ses conséquences pour les femmes: dans les deux cas, il conclut que les femmes continuent à payer le prix fort.



« Le 1<sup>er</sup> janvier à 4 heures du matin, les bombardements ont commencé et ont duré sans relâche pendant une semaine, que nous avons passée à la cave avec les voisins. L'eau courante et l'électricité étaient coupées dans toute la ville. Puis les combattants ont décidé d'une sorte de trêve, qui a permis aux diplomates étrangers de quitter la capitale. Nous en avons profité nous aussi pour nous réfugier dans le quartier nord de la capitale. Sur le chemin, des milliers de personnes, des familles entières, avaient dû abandonner leur foyer. Cette bataille a duré plus de sept mois... Et nous vivions malgré tout... ».

Extrait de *Visage volé*,  
Latifa\*, en collaboration avec  
Chekeba Hachemi, Éditions  
Anne Carrière, 2000.

© Avec l'aimable autorisation de Merete Johansson

# Femmes et conflits armés

**L**a guerre et les conflits engendrent des atrocités particulières pour les femmes.

Outre les destructions, la dévastation, les blessures et la mort, elles peuvent craindre d'être violées, torturées, réduites à l'esclavage sexuel ou économique, obligées de se soumettre à des liaisons ou des mariages forcés. Elles perdent leur famille, leur mari, leurs partenaires, leur profession et leurs moyens de subsistance.

Women for Women International<sup>1</sup> estime que pendant le génocide perpétré en 1994 au Rwanda, entre 250 000 et 500 000 femmes et filles – dont certaines n'avaient pas plus de cinq ans – ont été brutalisées, torturées et violées.

«En plus du traumatisme physique et psychique causé par le viol, beaucoup de femmes ont engendré les enfants de leurs violeurs (environ 5000 grossesses auraient résulté d'agressions sexuelles)», peut-on lire dans le rapport. «Beaucoup souffrent également de problèmes gynécologiques et de maladies sexuellement transmissibles (MST) telles que le sida.»

Dans certains cas, les effets de la guerre et des conflits sur les femmes et les filles sont moins perceptibles, mais tout aussi destructeurs. Ainsi, dans son journal, publié en 1994, Zlata Filipovic mentionne la peur et le sentiment d'insécurité provoqués par le rapprochement progressif des coups de feu tirés dans la montagne.

Le dimanche 5 avril 1992, à Sarajevo, elle écrit : «J'essaie de faire mes devoirs (lecture) mais je n'y arrive pas. Il se passe quelque chose en ville. On entend des coups de feu qui proviennent de la montagne... On sent que quelque chose est en train de se passer, quelque chose de très grave.»

Enfermées dans les affrontements entre nations et factions, les femmes se sentent souvent impuissantes face à l'écroulement de leur monde. Pourtant, lorsqu'elles parlent ou écrivent à propos d'un conflit ou d'une guerre, elles affirment inmanquablement leur refus d'être des victimes passives. Défiant les événements ou leurs nouveaux maîtres, les femmes déploient des efforts considérables pour survivre. Rosalie, réfugiée burundaise en Tanzanie : «La guerre a changé notre existence, pas notre esprit».

## GUERRES SANGLANTES, GUERRES MODERNES

La brutalité de la guerre et les stratégies de survie constituent le thème principal d'un récent rapport du BIT sur la question hommes-femmes dans les conflits armés<sup>2</sup>. Ce rapport préparé pour le Programme focal sur la réponse aux crises et la reconstruction, traite des conflits armés d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Il met en lumière les stratégies de survie complexes adoptées par les femmes dans des situations d'une extrême violence.

Les «statistiques de la guerre» dressent un tableau affligeant. Les 22 années de guerre du Mozambique ont fait un million de morts et ont laissé le pays exsangue. Les 35 années de conflit du Guatemala ont causé la destruction de plus de 400 villages et ont plongé un tiers de la population dans une misère noire. La guerre de Bosnie a fait deux millions de personnes déplacées et a érigé des barrières ethniques qui divisent le pays. Le conflit libanais a déchiré les familles, disloqué la société et plongé un tiers de la population dans l'indigence.

Selon le rapport, le caractère nébuleux de ces conflits a porté la violence à son comble. À la différence des guerres précédentes qui se livraient en batailles rangées entre des armées bien distinctes, les conflits de l'ère moderne non seulement dévorent des communautés ou des pays entiers, mais encore ont atteint un niveau de brutalité sans précédent à l'égard des non-combattants.

Ces nouveaux conflits donnent de plus en plus fréquemment lieu à une violence qui vise spécialement les femmes. Durant la seule guerre de Bosnie, de 20 000 à 50 000 femmes auraient été violées, parfois dans le but de terroriser toute une population et de l'agresser dans son identité ethnique. Au Mozambique, l'esclavage sexuel aurait été une pratique courante, sans parler des coups et des tortures infligés aux femmes.

De plus, en raison de l'évolution technologique, qui permet l'utilisation de moyens tels que les mines anti-personnel, les gaz de combat, les bombes à fragmentation, les défoliants chimiques et les bombes légères, les non-combattants et les civils sont davantage exposés au danger. Dans les guerres contemporaines, la ligne de front suit rarement un tracé précis.

<sup>1</sup> Voir <http://www.womenforwomen.org/Country/Rwanda/stateofwomen.htm>  
<sup>2</sup> Gender and Armed Conflicts, *Date-Bah, Walsh, Baden, Loughna, Nauphal, Trujillo, Vincente, BIT, 2001.*



## COUVERTURE

## &gt;&gt; TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ

Le déclin de la population masculine, pour cause de décès, de fuite et de migrations économiques, est l'une des plus graves conséquences des guerres et des conflits. Selon le rapport, le nombre de femmes qui, de ce fait, doivent assumer seules la charge de leur famille, est en augmentation. Désormais sans soutien financier et privés de l'apport des hommes, ces ménages sont souvent dans une situation extrêmement difficile et constituent une forte proportion des plus miséreux.

En outre, les femmes qui se retrouvent à la tête d'une famille élargie se heurtent à des obstacles d'ordre social. Au Mozambique, par exemple, l'accès à la terre se négocie entre hommes, soit par l'entremise des maris, soit, dans les sociétés matrilineaires, par l'entremise des oncles maternels. En Bosnie, on a constaté qu'il était difficile pour les femmes de reconstruire les maisons, car l'édification d'une maison est un rite qui comporte des accords de réciprocité entre les hommes du village.

Outre l'augmentation du nombre de ménages dirigés par une femme, les conflits ont fortement agrandi les dimensions de la famille, celle-ci ayant dû absorber des membres supplémentaires déplacés ou des enfants abandonnés ou orphelins. Au Liban, par exemple, les familles déplacées étaient plus grandes que celles restées sur place. La guerre du Mozambique a fait environ 200 000 orphelins, dont une grande partie a été accueillie par des familles adoptives.

Pour les femmes qui ont la charge d'une famille élargie, le mariage constituait auparavant un moyen d'échapper à l'incertitude économique et au danger. Mais la raréfaction des hommes d'âge adulte a presque totalement écarté cette possibilité. Celles qui ont beaucoup de personnes à charge ont plus de mal à trouver un prétendant. En outre, au Guatemala, au Mozambique et au Liban, les femmes célibataires sont en butte à la réprobation sociale.

**EXPLOITER LES «AVANTAGES»  
DE L'ADVERSITÉ**

Pour survivre et pourvoir aux besoins des personnes dont elles ont la charge, les femmes se lancent dans des activités ou des métiers généralement considérés comme «masculins».

Cependant, comme le font observer les auteurs du rapport, cette intégration des femmes dans des «métiers d'homme» ne s'inscrit pas forcément dans la durée. Ainsi, les femmes érythréennes qui ont combattu pendant la guerre contre l'Éthiopie disent que

bien qu'ayant été traitées sur un pied d'égalité avec les hommes pendant la guerre, une fois celle-ci terminée, elles ont dû retourner à leur place habituelle dans une société patriarcale<sup>3</sup>. A propos de la Bosnie, les auteurs indiquent que les rapports sociaux entre hommes et femmes se sont quelque peu assouplis pendant la guerre, mais que par la suite les uns et les autres ont repris leurs rôles d'avant-guerre, surtout pour ce qui est des obligations domestiques des femmes<sup>4</sup>. Ils recommandent donc de réfléchir à la manière de perpétuer les «avantages de l'adversité» une fois la paix retrouvée.

En outre, ils mettent en garde contre la pratique qui consiste à cibler l'aide sur des populations définies en termes très généraux comme étant «vulnérables» ou «touchées par la guerre», telles que «les femmes» ou «les ménages dirigés par une femme». Se fondant sur l'expérience du Mozambique, les auteurs considèrent que des catégories aussi vastes dissimulent d'énormes disparités et ne constituent pas forcément des indicateurs fiables de pauvreté ou de vulnérabilité. Au Guatemala, le fait de destiner exclusivement l'aide aux réfugiés de retour dans le pays aurait dans bien des cas exacerbé les tensions avec d'autres populations rurales appauvries.

De même que la situation des femmes dans les conflits n'est pas uniforme, les stratégies de reconstruction doivent être adaptées aux caractéristiques des différentes catégories de population et aussi associer des femmes de différentes origines.

**LA RÉALITÉ AFGHANE**

Dans une récente étude sur l'Afghanistan<sup>5</sup>, le BIT examine quelles ont été, pour les femmes, les conséquences des différents régimes qui ont gouverné le pays avant et après 1979, début de l'occupation du pays par l'ex-Union soviétique. Il fait observer qu'à l'évidence, la violation des droits des femmes afghanes s'inscrit dans une situation d'ensemble qui s'est modelée au fil des vingt-trois années de conflit.

L'une des conclusions les plus déterminantes de cette étude est que, contrairement aux idées reçues, les femmes afghanes ne sont pas des «victimes passives ou impuissantes» et considèrent qu'elles disposent de pouvoirs très étendus, surtout au sein de la famille et en tant que médiatrices dans les négociations de paix ou de mobilisation/démobilisation:

«Le fait que les organisations d'aide n'aient pas suffisamment tenu compte de ces rôles les a fait passer à côté d'occasions de promouvoir la paix et le redressement du pays», peut-on lire dans le rapport. «Les

<sup>3</sup> The Guardian, 6 mai 1996,

p. 8.

<sup>4</sup> Gender Concerns in the Immediate Post-Conflict Period in Bosnia and Herzegovina, Martha Walsh, BIT, 2001.

<sup>5</sup> Capitalizing on Capacities of Aghan Women: Women's role in Afghanistan's reconstruction and Development, S. Barakat et G. Wardell, BIT, 2001. ISBN 92-2-112921-7.

femmes considèrent qu'elle agissent surtout dans le cadre familial et cela transparait dans les mécanismes de résistance qu'elles mettent en place dans les périodes difficiles. En conséquence, les organismes d'aide doivent axer leur action sur la famille, pierre angulaire d'une société afghane pacifique et prospère, tout en veillant à ce que les plus vulnérables bénéficient d'un filet de sécurité.

«Les auteurs font observer qu'en raison de leur veuvage et des déplacements de population, davantage de femmes sont désormais soutiens de famille et que l'absence prolongée des hommes partis au front a amené les femmes à assumer des responsabilités nouvelles. En outre, au contact des services de santé des camps de réfugiés et grâce à l'instruction et à la formation professionnelle (pour certaines), les mentalités et les aspirations ont évolué.»

## UNE TRAGÉDIE, DEUX POINTS DE VUE

Face aux ravages causés par l'artillerie lourde à Sarajavo, la mère de Zlata a sombré dans le pessi-

misme et le désespoir. Zlata, elle, s'est raccrochée à certains éléments de «normalité», continuer à jouer du piano – s'attaquer à Bach et à Chopin – même au milieu du bruit des rafales de mitrailleuse tirées dans les collines. Beaucoup de ses amis et de membres de sa famille avaient déjà pris la fuite.

En Afghanistan, la jeune Latifa, 16 ans, a elle aussi assisté au départ des autres : ses deux frères ont quitté le pays de même que son amie Anita, partie à la recherche de son père. Latifa elle-même vit actuellement en exil à Paris. Pourtant, son rêve n'est pas de rester dans le luxe relatif de la France. Comme beaucoup de femmes qui ont quitté leur foyer pour échapper à la guerre, elle veut retourner chez elle.

Elle rentrera lorsque «je pourrai être une femme libre dans un pays libre... et assumer mes obligations de citoyenne, de femme et, je l'espère, un jour, de mère».

« J'étais quasi-certaine que la guerre finirait, mais aujourd'hui... Aujourd'hui, un obus est tombé dans le parc qui se trouve devant ma maison, le parc dans lequel je jouais d'habitude avec mes amies. Il y a eu beaucoup de blessés... Et Nina est morte. Un éclat s'est logé dans son cerveau et elle est morte. Elle était si douce, si gentille. Nous étions à la maternelle ensemble, et nous jouions ensemble dans le parc. Se peut-il que je ne revoie jamais Nina ? Nina, petite fille innocente de onze ans – victime d'une guerre stupide. Je suis triste. Je pleure en me demandant «pourquoi ?». Elle n'avait rien fait. Une guerre écoeurante a anéanti la vie d'une enfant. Nina, tu seras toujours pour moi une petite fille merveilleuse. »  
- Tiré de Zlata's Diary, Zlata Filipovic, Penguin, 1994..

**LA GUERRE MODERNE**  
Dans la période qui a suivi la fin de la guerre froide, les guerres civiles se sont multipliées et en particulier les conflits protégés, insolubles, généralement d'origine politique, que l'on appelle aujourd'hui «situations d'urgence politique complexes». Les conséquences sociales et économiques des conflits sont inextricablement liées : afflux de réfugiés et déplacements massifs de population, déstabilisation de la vie économique, sociale et culturelle, augmentation vertigineuse des taux de mortalité et de morbidité. La nature même de la guerre a changé, celle-ci étant de plus en plus une guerre totale dans laquelle les civils sont délibérément pris pour cibles. De ce fait, les problèmes causés par les conflits occupent désormais une place prépondérante dans le débat sur la politique de développement. Pour des raisons de conditionnalité, beaucoup d'organisations humanitaires lient désormais l'aide aux opérations de secours. Cependant, on reconnaît de plus en plus que les opérations de secours, de redressement, de reconstruction et de développement pendant et après un conflit, doivent être considérées comme solidaires et complémentaires et non comme des activités isolées, qui s'excluent mutuellement. (OCDE, 1997 :32, in White & Cliffe, 2000)  
p. 1  
Tiré de Capitalizing on Capacities of Afghan Women, op. cit.

# Vieillesse démographique: Quelles solutions pour l'avenir?

**L**e vieillissement de la population risque-t-il réellement de causer la faillite des régimes de sécurité sociale des pays industrialisés ? Et, si tel est le cas, que peut-on faire ? Telles sont les grandes questions à l'ordre du jour de la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui se tiendra du 8 au 12 avril 2002 à Madrid. L'article qui suit est tiré d'un rapport de Ali Taqi sur le sujet, qui est publié dans la *Revue internationale de Sécurité sociale*<sup>1</sup>.

GENÈVE – Dans le monde industrialisé où les gens vivent plus longtemps, ont moins d'enfants et partent plus tôt à la retraite, la proportion de personnes âgées par rapport à la population active augmente rapidement. Résultat : la reconstitution des fonds de retraite et d'autres programmes de sécurité sociale est déséquilibrée puisque les bénéficiaires sont plus nombreux que les cotisants.

Les experts estiment que ce déséquilibre constitue une véritable bombe à retardement car s'il perdure, une grave crise des retraites pourrait survenir d'ici à 15 ou 20 ans.

La recherche de solutions permettant de prévenir cette crise en gestation est l'un des points essentiels de l'ordre du jour de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, convoquée par l'Assemblée générale des Nations Unies en sa 54<sup>e</sup> session. Les participants passeront en revue l'évolution de la situation depuis la première Assemblée mondiale, tenue il y a vingt ans à Vienne, et envisageront, à la lumière des changements constatés, l'adoption d'une nouvelle stratégie à long terme.

La question des moyens à mettre en œuvre pour désamorcer cette bombe risque fort de donner lieu à controverse. La solution généralement préconisée consiste à prolonger la vie active au-delà de l'âge d'admission à la retraite, ou au moins au-delà de l'âge auquel les gens prennent effectivement leur retraite, qui est généralement inférieur. Les partisans de cette solution font valoir qu'en augmentant le ratio actifs-retraités, une telle mesure allégerait la charge des régimes de sécurité sociale.

De fait, beaucoup de gouvernements ont proposé d'augmenter le taux d'activité des personnes âgées. Les ministres du Travail réunis en novembre 2000 à l'occasion du Sommet du G-8 ont considéré que pour maîtriser l'impact économique de l'augmentation de la proportion de personnes âgées, il fallait «élever le plus possible le taux d'emploi de toutes les personnes en âge de travailler».

Dans un rapport publié après ce sommet, à la fin de l'année 2000, l'OCDE reprend cette idée : «Dans de nombreux pays, le principal enjeu a consisté à ralentir, puis inverser, la tendance au raccourcissement de la durée de la vie active et à l'allongement constant de la durée de la retraite...<sup>2</sup>»

## VIEILLISSEMENT ET TRAVAIL

Ces dernières années, plusieurs gouvernements ont décidé de retarder l'âge d'admission à la pension de base versée par l'État. La plupart appliquent cette décision de manière progressive. Le Japon, par exemple, est en train de porter de 60 à 65 ans l'âge donnant droit à pension et les États-Unis de 65 à 67 ans. La Belgique, le Portugal et le Royaume-Uni sont en train d'aligner l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes.

La plupart des pays industrialisés semblent désormais admettre que la meilleure façon de prévenir la crise que pourrait provoquer le vieillissement démographique, consiste à inciter davantage les personnes âgées à prolonger leur vie active. À noter toutefois que cette solution omet la deuxième inconnue de l'équation, à savoir la demande, et qu'il faudrait, pour en tenir compte, inciter également les employeurs à retenir et à recruter des travailleurs âgés.

Dans un rapport spécialement préparé pour l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, Ali Taqi affirme que retarder l'âge de retraite n'est pas suffisant : «En cas de récession économique brutale, de restructuration radicale, de réduction de la taille d'une entreprise ou de licenciements massifs, les plans de préretraite peuvent être, pour les gouvernements, les employeurs et les syndicats,

<sup>1</sup> «Les personnes âgées, le travail et l'égalité des chances», Ali Taqi, *Revue internationale de Sécurité sociale*, vol. 55, 2002.

<sup>2</sup> Des réformes pour une société vieillissante, *Organisation de coopération et de développement économiques*, 2000.





©BIT / Maillard J.

un outil vital pour faire face aux conséquences de la diminution de la population active.»

Obliger les gens à rester plus longtemps sur le marché du travail pourrait sembler injuste et aller à l'encontre du but recherché si des mesures ne sont pas prises pour aplanir les obstacles qui s'opposent à l'emploi des personnes âgées.

L'action visant à améliorer les perspectives d'emploi des personnes âgées devra être menée sur trois fronts : renforcer la position des personnes âgées sur le marché

de l'emploi, combattre les idées préconçues et rendre illégale la discrimination fondée sur l'âge.

#### **AMÉLIORER LES QUALIFICATIONS DES TRAVAILLEURS ÂGÉS**

Pour que la position des travailleurs d'âge mûr s'améliore, il faudrait généraliser la formation et l'apprentissage tout au long de la vie. Ici, il ne s'agit pas tant d'une question d'âge que d'une question d'adaptation à l'évolution de la technologie et des qualifications désormais



>> exigées, ou d'acquisition de diplômes que beaucoup d'hommes et de femmes ne pouvaient obtenir facilement il y a 35 ou 40 ans.

En outre, des mesures visant à rendre le travail attrayant et le milieu dans lequel il s'exerce plus accueillant à l'égard des personnes âgées devraient constituer un facteur de motivation supplémentaire. On pourrait, par exemple, multiplier les possibilités de travail à temps partiel et, d'une manière générale, assouplir les conditions de travail. Sur ce point, M. Taqi recommande toutefois une certaine prudence: «La mise en œuvre de telles mesures pourrait exiger un niveau d'intervention des autorités ou des institutions publiques, qui n'entre pas dans les mœurs de nombreux pays.» À ses yeux, c'est sans doute le deuxième point – combattre les idées préconçues – qui est le plus important.

Les préjugés concernant les personnes âgées sont nombreux. M. Taqi cite, entre autres, les idées selon lesquelles ces personnes seraient moins productives, seraient plus exposées à la maladie et aux accidents, seraient réfractaires au changement et leur curiosité intellectuelle serait amoindrie.

La plupart de ces idées sont fausses. Et même celles qui ne sont pas tout à fait dénuées de fondement sont sans rapport avec les exigences professionnelles. Beaucoup portent sur des traits de personnalité qui diffèrent d'un individu à l'autre et ne peuvent en aucun cas être généralisés.

Plusieurs initiatives prises par des gouvernements, des employeurs et des syndicats visent à lutter contre les idées préconçues. Au Royaume-Uni, par exemple, une organisation financée par les employeurs, *L'Employers Forum on Age*, fournit aux entreprises des informations et des services visant à promouvoir la pluralité des âges et à abolir la discrimination fondée sur l'âge.

#### ÉLIMINER LA DISCRIMINATION

L'opportunité de légiférer pour protéger les travailleurs âgés est encore très contestée dans de nombreux pays et rares sont ceux dont la législation interdit la discrimination fondée sur l'âge. Celle des États-Unis est la plus avancée: la prin-

cipale loi fédérale sur le sujet est la loi de 1967 sur la discrimination fondée sur l'âge dans l'emploi (*Age Discrimination in Employment Act*), qui proscrit cette forme de discrimination dans pratiquement tous les aspects de l'emploi et notamment en matière d'embauchage et de licenciement, et ne prévoit qu'un nombre très restreint d'exceptions.

À l'heure actuelle, cependant, la plupart des pays n'offrent aucune protection légale contre la discrimination fondée sur l'âge. En revanche, la question de l'âge qu'il faut avoir à tel ou tel stade de la vie professionnelle fait l'objet d'idées très arrêtées: les postes de débutant ou les contrats d'apprentissage sont pour les jeunes; les emplois de cadres moyens sont pour les personnes entre deux âges, la formation est inutile pour les travailleurs âgés puisqu'ils vont bientôt partir à la retraite.

M. Taqi rappelle que l'interdiction de la discrimination fondée sur la race et sur le sexe a démontré que, de par son effet dissuasif, la loi pouvait modifier les comportements.

#### PRÉPARER L'AVENIR

Mettre en place des mesures pour lutter contre la discrimination, développer la formation, assouplir les modalités du travail et changer les mentalités par l'éducation et l'information, contribueraient à améliorer la position des personnes âgées sur le marché de l'emploi et à doper les taux d'activité.

Or les solutions de ce type sont loin de faire l'unanimité, tant elles touchent des questions qui sont, de fait, très délicates. Une chose est cependant généralement admise: si l'évolution qui se dessine depuis quelques dizaines d'années se poursuit, la sécurité sociale et plus particulièrement les régimes de retraite et l'assurance maladie se trouveront dans une situation de plus en plus difficile.

Pour l'heure, le problème se pose surtout dans les pays industrialisés car plusieurs des phénomènes qui en sont à l'origine – faible taux de natalité, avancement de l'âge de la retraite et allongement de l'espérance de vie – sont moins prononcés dans les autres pays. Mais cela pourrait changer avec le temps.

L'Assemblée mondiale sur le vieillissement offre à tous les acteurs concernés – gouvernements, employeurs, travailleurs et personnes âgées – une occasion à nulle autre pareille de réévaluer l'ampleur du problème et de débattre des solutions à lui apporter.

Si les pessimistes ont raison et si le vieillissement démographique constitue véritablement une bombe à retardement – le plus tôt seront prises des mesures de désamorçage, sera le mieux. La minuterie est d'ores et déjà en marche.



# Déclin des services de santé d'Europe centrale et orientale

**D**élabrement des structures de santé publique, dégradation des conditions de travail et personnel démoralisé: tel est le sombre tableau qui se dégage d'une récente enquête sur les soins de santé en Europe centrale et orientale. La situation est d'autant plus préoccupante que l'état de santé de la population s'est gravement détérioré au cours de la décennie écoulée, ce qui a dans certains endroits entraîné une chute vertigineuse de l'espérance de vie.

GENÈVE – Les résultats d'une enquête récemment conduite auprès des personnels de santé d'Europe centrale et orientale laissent pantois. En Ukraine, 75% des travailleurs interrogés disent que leur traitement a diminué au cours de ces cinq dernières années. En Roumanie, 93% affirment que leur principal souci est que leur salaire ne leur suffit pas pour vivre. En Lituanie, 43% craignent de perdre leur emploi dans l'année qui vient. Et en République de Moldova, tous se plaignent d'être payés – lorsqu'ils le sont – avec plusieurs mois de retard.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces travailleurs n'ont pas connu le paradis pendant les dix années qui ont suivi la chute du communisme. Pourtant, ils ne travaillent pas dans des secteurs en déclin ni dans d'anciennes entreprises d'État ou d'anciennes fermes collectives.

Ces travailleurs qui souffrent de l'insécurité de l'emploi ne perçoivent pas leur salaire, ont de mauvaises conditions de travail et sont majoritairement démotivés, sont des agents des services de santé, secteur qui pourtant, compte tenu de la situation actuelle de l'Europe centrale et orientale, pourrait être plus utile que jamais.

L'enquête susmentionnée fait partie d'une série d'études réalisées conjointement par le BIT et l'Internationale des services publics (fédération internationale des syndicats du secteur public)<sup>1</sup>, sur l'expérience de

ceux qui travaillent en première ligne dans les services de santé d'Europe centrale et orientale. Ce sont des personnes qui non seulement ont vu de leurs propres yeux et ont directement subi les calamiteux résultats de la décennie écoulée mais encore sont en mesure, de par leur profession, d'exercer une influence sur l'existence de leurs concitoyens. Si elles n'ont pas les moyens de garantir un service correct, le reste de la population est en danger.

Or il s'avère que le système de santé publique est de moins en moins en mesure de dispenser des soins de base à un coût abordable, incurie dont, comme le montre l'enquête, le personnel soignant fait les frais.

## COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Le changement de paysage politique, la restructuration des services de santé et la fragilité de l'économie sont en partie responsables de cette situation.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, et souvent avec le soutien de la Banque mondiale, beaucoup de pays de l'ancien bloc de l'Est ont entamé une transformation radicale de leurs services de santé.

Ils sont généralement passés d'un système de santé administré par les pouvoirs publics à un système financé par les assurances, décentralisé, dans lequel les soins de base sont principalement dispensés par les médecins généralistes.

Dans un premier temps, ils ont limité la privatisation à des services tels que les soins dentaires, mais récemment plusieurs pays se sont mis à privatiser des pans entiers de leur système de santé.

Jamais auparavant, ces pays n'avaient procédé à une aussi profonde restructuration dans le domaine de la santé. Toutefois, du fait de la réduction des fonds publics et de la décentralisation du financement, les autorités locales se sont souvent retrouvées sans les ressources ni les moyens administratifs nécessaires pour s'acquitter de leurs nouvelles obligations. Ces facteurs, combinés à une dégradation notable de la santé publique et au retour en force de

<sup>1</sup> Socio-Economic Status of Health Care Workers in the Russian Federation, *Stepantchikova, Lakunina, Tchvetvernina, décembre 2001.*  
Health Care Reform, Privatisation and Employment Conditions in Central and Eastern Europe: A Four Country Study, *Beck, Waterson, Wooffson, décembre 2001.*





© WCC / Williams P.

>> nombreuses maladies chroniques, ont engendré la crise actuelle.

### DÉGRADATION DES SOINS DE SANTÉ

Les études ne laissent entrevoir aucune amélioration sensible: en République tchèque, près de deux travailleurs interrogés sur cinq estiment que les plans du gouvernement ne feront qu'aggraver leur situation. Au Kirghizistan et en Arménie, la pénurie de crédits est telle qu'une grande partie du personnel soignant est en «congé administratif», c'est-à-dire ne se rend pas à son travail parce que les hôpitaux et les dispensaires n'ont pas de quoi les payer. En République de Moldova, pays le plus pauvre d'Europe, le système de santé serait au bord de la faillite.

En Roumanie et en Lituanie, trois travailleurs interrogés sur quatre affirment que leur salaire réel a diminué au cours de ces cinq dernières années. Pourtant, la baisse des salaires ne s'est pas accompagnée d'une plus grande sécurité de l'emploi, bien au contraire: un énorme pourcentage (43%) de Litvaniens disent craindre de perdre leur emploi l'année prochaine.

La précarité de leur situation financière a poussé les systèmes de santé à chercher d'autres moyens de rémunérer leur personnel. Les médecins et autres professions médicales en contact direct avec les patients se sont mis à exiger ou à escompter des honoraires illégaux qui, dans de nombreux pays, représentent désormais plus d'un tiers de leur revenu. En Russie, par exemple, ces «dessous-de-table» représentent environ 40% des dépenses de santé des patients. Cependant, ils ne résoudront pas la crise de la santé car les citoyens sont de moins en moins en mesure de les payer. Ainsi, les enquêtes du BIT sur la sécurité des personnes (PSS) ont révélé que 88% des familles ukrainiennes et 82% des familles hongroises n'avaient pas les moyens de se faire soigner.

Pourtant, les besoins médicaux de la population sont énormes et ne cessent d'augmenter. En Russie, l'incidence de la tuberculose a plus que doublé en dix ans, le nombre des toxicomanes fichés a été presque multiplié par neuf et les cas de maladies sexuellement transmissibles sont 44 fois plus nombreux. Pendant la seule année 2000, le nombre de personnes séropositives a doublé et environ 23 000 personnes ont succombé à l'alcoolisme. Et c'est là un schéma que l'on retrouve dans presque toute la région.

### QUELLES SOLUTIONS ?

Venir à bout d'une telle crise serait une gageure même pour un système de santé correctement financé et en bon état de fonctionnement, doté d'un personnel convenablement rétribué et travaillant dans de bonnes conditions. Tel est loin d'être le cas dans les pays étudiés, où les soignants s'efforcent de pourvoir aux besoins d'une population de plus en plus pauvre et de plus en plus malade, alors qu'eux-mêmes ne jouissent ni de la sécurité de l'emploi ni de bonnes conditions de travail.

Les perspectives d'une amélioration notable dans le proche avenir sont plus qu'incertaines. En revanche, une chose est sûre : ce sont ceux qui travaillent en première ligne, c'est-à-dire les personnels de santé qui tentent de maintenir la machine en état de marche, qui détiennent en grande partie la solution.

Alan Leather, Secrétaire général adjoint de l'Internationale des services publics, s'est entretenu avec *Travail* de la situation des personnels de santé d'Europe centrale et orientale et des perspectives d'avenir.

**Comment définiriez-vous les services de santé de la région ?**

«D'une manière générale, les systèmes de santé de pays d'Europe centrale tels que la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Pologne et d'autres pays de cette région, ont à l'évidence subi une profonde transformation – à laquelle ont bien souvent participé les syndicats – qui les ont fait évoluer vers la marchandisation et la privatisation.»

**Et dans le reste de la région ?**

«Ce sont par exemple les pays de l'ex-Union soviétique qui ont eux aussi réformé et restructuré, mais où, en raison de leur situation économique – à cause de leur fragilité économique – le changement a eu des conséquences désastreuses pour les personnels de santé.»

**Quels sont par exemple les problèmes de ces personnels ?**

«Dans plusieurs de ces pays, le salaire moyen est inférieur au salaire nécessaire pour subsister, c'est-à-dire, dans un pays comme la République de Moldova, qui est probablement le plus pauvre d'Europe, un salaire mensuel de 10 à 15 dollars pour les infirmières et de 20 dollars pour les médecins. Or, il est tout simplement impossible de vivre avec de tels revenus.»

**Et les conditions de travail ?**

«Les hôpitaux et les dispensaires ne sont pas du tout entretenus, à tel point que dans certains d'entre eux, il pleut à verse, il n'y a pas de chauffage et la propreté laisse à désirer. Qui plus est, les équipements n'ont pas été renouvelés si bien que le personnel tente de faire ce qu'il peut avec du matériel vieux de dix ans ou

plus, en très mauvais état, qu'ils rafistolent tant bien que mal car ils n'ont pas les pièces de rechange.»

**Comment les choses en sont-elles arrivées là ?**

«Bien sûr, la Banque mondiale a dit aux gouvernements qu'ils devaient restreindre les crédits alloués au secteur public, ce qui a entraîné une énorme réduction de la part du PIB consacrée aux services de santé – jusqu'à 50% dans certains pays. Et cela a créé d'immenses difficultés à la fois pour ceux qui travaillent dans ces services et pour leurs patients. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'espérance de vie pour s'apercevoir qu'elle a régressé dans un certain nombre de ces pays. En Russie, elle a reculé de dix ans au cours de ces dix dernières années.»

**Pourquoi les pouvoirs publics ne réagissent-ils pas davantage ?**

«Je pense que, d'une manière générale, le système de santé est loin d'être la préoccupation prioritaire des gouvernements. En outre, ceux-ci n'ont pas conscience d'avoir l'obligation de veiller au bon fonctionnement des services sociaux et d'offrir un filet de sécurité à la population en cette terrible période de transition, qui, dans bien des cas, a pratiquement mis les pays en pièces.»

**Les choses peuvent-elles s'améliorer ?**

«J'ai l'impression que l'on se rend mieux compte aujourd'hui qu'il n'est plus possible de laisser la situation dériver davantage parce que l'on en est arrivé au point où le volume de ressources nécessaire, ne serait-ce que pour remettre l'infrastructure un tant soit peu en état, est déjà énorme et que plus on attend plus il faudra dépenser, ou plus il faudra emprunter pour survivre.»



# Exploitation sexuelle d

De la rue au cyberspace, le phénomène s'aggrave

**L'** exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales n'est plus un sujet tabou. Un nombre croissant de pays en parlent désormais ouvertement. Néanmoins, elle constitue toujours un problème d'envergure mondiale, que l'Internet ne fait que propager davantage. Pour lutter efficacement contre cette forme de maltraitance des enfants, il faut s'attaquer à ses causes sous-jacentes. L'article qui suit passe en revue les solutions possibles.

YOKOHAMA, Japon – Trois mille délégués représentant plus de 130 États, des centaines d'ONG, d'organisations intergouvernementales et le secteur privé... Si besoin était, le Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, qui s'est tenu dans cette ville au mois de décembre 2001, a clairement démontré la dimension internationale du problème.

Fini le temps où l'on pensait que seuls les pays pauvres étaient concernés. Les participants ont entendu les histoires déchirantes de jeunes Albanais vendus en Europe occidentale, d'adolescents japonais offrant des services sexuels en échange d'argent de poche, d'enfants de la rue contraints à se prostituer en Russie, de fillettes vietnamiennes ou népalaises envoyées dans les bordels du Cambodge et de l'Inde.

Quasiment aucun pays n'oserait prétendre être épargné par le problème. Mais aucun ne pourrait dire avec précision combien d'enfants sont victimes de cette forme d'exploitation parce que celle-ci est en grande partie clandestine et qu'il n'existe encore aucune méthode universelle pour en déterminer l'ampleur.

## DE LA PLANÈTE AU CYBERESPACE

Cependant, même sans connaître le chiffre exact d'enfants victimes de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales – que certains situent autour de deux à

trois millions – la plupart des intervenants au Congrès de Yokohama se sont déclarés convaincus qu'il était en augmentation, surtout pour ce qui est de la pornographie. Autre certitude : l'exploitation sexuelle des enfants ne sévit plus désormais dans les seules rues des agglomérations urbaines, mais elle a également envahi les autoroutes de l'information.

Autrefois confinée à des réseaux de diffusion clandestine de revues et de cassettes vidéo ou aux ruelles crasseuses des ghettos de pauvreté, la pornographie infantile a été propulsée dans le cyberspace via l'Internet. De nombreux sites payants proposent des images et des vidéos pornographiques mettant en scène des enfants. Ils sont souvent hébergés dans des pays dont la législation n'a pas été adaptée à cette nouvelle forme de criminalité ou dont la police n'a pas les moyens ou la volonté de la combattre efficacement.

Certes, le paiement par carte de crédit peut constituer un obstacle à la consultation de ces sites pornographiques, les internautes fautifs risquant ainsi de livrer leur identité aux autorités, mais cet obstacle peut être en partie contourné en se joignant à un groupe d'échange, nouvelle possibilité offerte par l'Internet. Il s'agit de cercles restreints de pédophiles qui, via un site créé par eux-mêmes ou via le courrier électronique, s'échangent photos et vidéos ainsi que les mots de passe piratés permettant d'accéder aux sites payants. Pour pouvoir adhérer à ces groupes d'échange, les candidats doivent généralement alimenter le réseau en fournissant des photos de scènes de pédophilie qu'ils ont prises eux-mêmes, ce qui crée de nouvelles victimes.

## LA POLICE A BESOIN DE LA COOPÉRATION DES FOURNISSEURS D'ACCÈS

Le nombre d'internautes intéressés par ce genre de matériel a de quoi donner le tournis.

« Nous avons récemment conduit une opération spéciale à la faveur de laquelle nous avons surveillé 30 groupes de discussion sur l'Internet. Eh bien, nous avons repéré pas moins de 9 800 individus, de Grande-Bretagne et d'ailleurs, qui ont diffusé ou téléchargé des photos pornographiques montrant des

# es enfants



© Keystone

## LA CONTRIBUTION DES SYNDICATS

Les syndicats s'associent à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Ainsi, aux Philippines, un syndicat de l'hôtellerie, NUWHRAIN<sup>1</sup>, montre l'exemple. Il a d'abord mené une étude pour mieux connaître le phénomène du travail des enfants en général dans l'industrie du tourisme, un des secteurs clés de l'économie philippine, et ce avec le soutien de l'OIT/IPEC, du syndicat japonais RENGO et du syndicat professionnel international auquel il est affilié, l'UITA<sup>2</sup>.

De cette étude est né un manuel expliquant aux membres de ce syndicat l'importance de la lutte contre le travail des enfants et présentant plusieurs possibilités d'action. L'une de ces possibilités consiste à mettre à profit les négociations collectives pour exiger des patrons qu'ils incluent dans les conventions une série de points tirés d'un modèle

d'accord élaboré par l'UITA<sup>3</sup> pour empêcher les relations sexuelles avec des enfants dans les hôtels.

À noter, par exemple, l'obligation faite aux employés de l'hôtel de signaler à leur direction ou à leur délégation syndicale « toute demande de clients en connexion avec la prostitution infantile », afin qu'elle puisse prendre les mesures appropriées. L'accord prévoit également qu'aucune mesure disciplinaire ne pourra être prise contre un salarié qui aura refusé de donner suite à une telle demande.

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a publié un rapport qui propose lui aussi diverses pistes possibles pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Pour obtenir ce rapport, s'adresser au service de presse de la CISL ([www.icftu.org](http://www.icftu.org)).

<sup>1</sup> Union nationale des travailleurs de l'hôtellerie, de la restauration et des industries connexes.

<sup>2</sup> Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes.

<sup>3</sup> Le modèle d'accord visant à éliminer la prostitution des enfants dans le secteur du tourisme est disponible sur le site Internet de l'UITA, à l'adresse : <http://www.iuf.org/french/travaildesenfants/05.htm>

>> enfants», rapporte Sharon Girling, de la brigade criminelle britannique.

<sup>1</sup> À noter que le Conseil de l'Europe invite depuis novembre 2001 ses 43 États membres ainsi que les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Afrique du Sud à signer la première convention internationale sur la cybercriminalité. Quand cette convention entrera en vigueur, c'est-à-dire lorsque cinq pays (dont trois membres du Conseil de l'Europe) l'auront ratifiée, la cyberpolice aura le droit de perquisitionner à distance, d'intercepter des communications, de s'ingérer dans les programmes informatiques ou de saisir des données de connexion.

La police de Manchester qui, en 1996, avait saisi 12 images et vidéos de pornographie infantile, en a découvert 41 000 en 1999, presque toutes sur l'Internet.

Grâce à la coopération policière internationale, il est possible de prendre contact avec les fournisseurs d'accès utilisés par les délinquants, mais encore faut-il que ces fournisseurs aient conservé les enregistrements des connexions de leurs abonnés. Plusieurs pays ont adopté une loi les y contraignant<sup>1</sup>. Beaucoup d'ONG et de gouvernements ont mis en place des permanences téléphoniques auxquelles tout internaute peut signaler les adresses des sites pédophiles sur lesquels il tomberait.

#### UN PLAN D'ACTION CONCRET VAUT MIEUX QUE DES MESURES DISPERSÉES

Les travaux de recherche réalisés ces dernières années sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ont mis en évidence la complexité du phénomène et, partant, l'inutilité de mesures prises de-ci ou de-là. C'est pourquoi les délégués présents à Yokohama ont insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes sous-jacentes de cette exploitation dans leur totalité: pauvreté, dysfonctionnements familiaux, conflits armés, toxicomanie et augmentation de la demande du côté des exploiters.

La crainte du sida est un autre facteur expliquant le fait que les victimes de la prostitution infantile soient de plus en plus nombreuses et de plus en plus jeunes. En effet, les pédophiles s'imaginent que plus l'enfant est jeune, plus faible est le risque d'infection par le VIH, idée fautive contre laquelle se battent les organisations internationales.

Le Congrès de Yokohama a adopté un «engagement mondial» qui réaffirme et élargit les promesses faites lors du premier congrès, organisé en 1996 à Stockholm. Il invite notamment tous les États à ratifier d'urgence les instruments internationaux qui traitent de l'exploitation sexuelle des enfants, tels que la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

«Depuis le Congrès de Stockholm, l'OIT a sensiblement intensifié son action en adoptant à l'unanimité en juin 1999 la convention n° 182» a déclaré Kari Tapiola, Directeur exécutif du BIT, dans l'allocution qu'il a prononcée à Yokohama. «Cette convention est un instrument extrêmement important pour la lutte contre l'exploitation du travail des enfants, y compris

la prostitution, la pornographie et la maltraitance liées à la traite.»

Depuis son adoption, la convention n° 182 a été ratifiée par plus de 110 des 175 États membres de l'OIT. Durant les 85 ans d'existence de l'Organisation, aucune convention de l'OIT n'a jamais été ratifiée par tant de pays en si peu de temps. Elle exige des États qu'ils :

- prennent des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des filles et des garçons de moins de 18 ans;
- établissent ou désignent des mécanismes appropriés pour surveiller l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, notamment son incidence, les différentes formes qu'elle revêt, les méthodes servant à réunir des informations essentielles et les stratégies à mettre en œuvre pour la combattre avec succès;
- mettent en place un programme d'action en vue d'éliminer en priorité l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales;
- prennent des mesures pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, y compris par l'application effective de sanctions pénales efficaces.

Durant le congrès, le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) a organisé une réunion au cours de laquelle ont été passés en revue les mesures préconisées dans la convention et d'autres moyens à mettre en œuvre pour venir à bout du problème. À cette occasion, les participants ont souligné l'utilité des mesures assorties de délais pour lutter contre la traite des enfants et la prostitution infantile.

Reste maintenant le plus difficile: amener les gouvernements à respecter les promesses faites à Yokohama. Il s'agit là d'une véritable gageure étant donné qu'une cinquantaine de pays seulement ont adopté un plan d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, alors que tous s'étaient engagés à le faire lors du congrès de Stockholm. La prochaine session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies consacrée aux enfants, en mai, pourrait fournir à ce propos l'occasion d'une première évaluation.

Samuel Grumiaux



# Traite des enfants

**À** Sri Lanka et en Thaïlande, les enfants victimes de la traite et astreints au travail se comptent par dizaines de milliers. Cette traite est étroitement liée au secteur du tourisme mais aussi à la production de films pornographiques pour les marchés locaux et étrangers ou encore les sites Internet. Elle est favorisée par de nombreux facteurs tels que les conflits ethniques et la pauvreté. Les enfants, âgés de 11 à 18 ans, sont issus des couches défavorisées, de familles désunies et/ou monoparentales dont les membres adultes n'ont jamais été à l'école ou l'ont abandonnée précocement.

Le BIT/IPEC s'efforce d'intégrer la question de la traite des enfants dans des politiques et programmes visant à garantir les droits de l'enfant dans le contexte de la Convention relative aux droits de l'enfant et des conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT. Pour ce faire, il fait appel à toutes les parties concernées et à la collaboration interinstitutions. Les mesures préconisées, qui doivent être mises en œuvre aux niveaux du pays, de la province, des districts et des collectivités elles-mêmes, comportent trois volets : renforcement des capacités, sensibilisation et assistance directe.

• **Renforcement des capacités** : Doter les institutions compétentes des moyens nécessaires pour garantir la

protection de l'enfance en général et lutter contre la traite des enfants en particulier.

• **Politique et législation** : Permettre aux acteurs clés des échelons national, provincial et local de prendre eux-mêmes la situation en main en offrant un appui technique à des institutions pivots.

• **Réadaptation** : Créer et soutenir des centres de réadaptation auxquels seront adressés les enfants libérés, par le biais d'une approche multidisciplinaire fondée sur les droits de l'homme, qui consiste à traiter le traumatisme psychologique et social et à garantir ensuite l'autonomie économique de ces enfants et de leur famille.

• **Réinsertion** : Associer la population au processus de réinsertion, donner aux jeunes et aux membres adultes des familles les moyens d'acquérir leur autonomie sur le plan économique, notamment en leur

offrant des emplois avec l'aide du secteur privé.

• **Prévention** : Mener, par l'entremise des syndicats, une action de sensibilisation dans les régions de plantations. Intervenir directement par l'éducation et la formation professionnelle, l'offre d'emplois et de sources de revenu alternatives et l'enseignement de notions de droit.

• **Recherche** : Mieux comprendre le phénomène de la traite des enfants en vue d'élaborer des programmes d'action dont les résultats sont utilisés pour définir une méthode de recherche aboutissant à des solutions durables. L'accent devrait être mis à l'avenir sur des mesures préventives telles que celles visant à réduire la pauvreté. En outre, toutes les interventions directes donnent lieu à des études préalables et des recherches sont menées dans le domaine du droit.



© Keystone

# Carton rouge au travail des enfants

Pendant la Coupe d'Afrique des Nations, qui a récemment eu lieu au Mali, des arbitres ont brandi une forêt de cartons rouges et, pourtant, personne n'a bronché. Et pour cause : ces cartons rouges symbolisaient la réprobation du travail des enfants, dans le cadre d'une nouvelle campagne contre ce fléau.



© BIT / AFP

BAMAKO, Mali – Normalement, personne n'aime voir un carton rouge sur un terrain de football puisque cela signifie qu'un joueur est expulsé pour avoir commis une faute grave. Tel n'est plus le cas depuis le 18 janvier 2002, date à laquelle le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) a lancé une nouvelle campagne, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations.

L'opération «Carton rouge au travail des enfants» est désormais en marche. Terrains de football et ministères se rallient à cette campagne contre le travail des enfants, symbolisée par le carton rouge que délivrent les arbitres aux joueurs en cas de violation grave des règles du football.

«Le travail des enfants n'est ni un sport ni un passe-temps», a déclaré Juan Somavia, Directeur général du BIT. «Ces enfants travaillent durement dans des fermes, dans des mines, dans des carrières ou comme domestiques. Certains, victimes de la traite des enfants, sont considérés comme de véritables esclaves ou forcés à se prostituer. Des millions sont condamnés à la pauvreté et au désespoir à perpétuité.

«Désormais, main dans la main avec le sport le plus populaire au monde, nous voulons faire monter en puissance la lutte mondiale contre le travail des enfants en utilisant le symbole fort du carton rouge qui met les fautifs hors jeu.»

## UNE CAMPAGNE MONDIALE

L'objectif du BIT est de mener cette campagne au niveau planétaire à l'occasion des matchs de la Coupe du monde qui se joueront cette année et dans les années à venir. En la présence de hauts représentants du gouvernement malien, dont le ministre du Travail, Makan Moussa Sissoko, le BIT a signé avec la Confédération africaine du football (CAF) et le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (COCAN) 2002 un accord officialisant la participation du monde du sport à l'opération «Carton rouge».

Lors du match d'ouverture, tous les arbitres ont manifesté leur soutien à cette opération en brandissant des cartons rouges avant le début du jeu. Les équipes nationales du Mali, de l'Égypte, du Sénégal, de la

Tunisie et du Niger se sont d'ores et déjà engagées à faire campagne.

«Des événements comme celui-ci sont destinés à mobiliser également les nombreux téléspectateurs qui regardent les matchs», explique Alice Ouedraogo, Directrice des activités d'élaboration des politiques et de sensibilisation de l'IPEC, qui a organisé la campagne. «Dans ce contexte, nous avons réalisé un film en vidéo, préparé des messages à diffuser sur les écrans géants, enregistré la chanson «Carton rouge au travail des enfants» pour diffusion à la radio, fabriqué des drapeaux, des tee-shirts et d'autres produits qui serviront à attirer l'attention sur notre objectif: l'abolition du travail des enfants.»

Outre cette campagne menée au Mali, des campagnes nationales ont actuellement lieu au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Éthiopie, au Gabon, au Ghana, au Mali, au Maroc, en République démocratique du Congo, au Sénégal, au Togo et en Zambie.

Sepp Blatter, Président de la Fédération internationale de football amateur (FIFA), a également appuyé le lancement de la campagne en soulignant que la fédération était déterminée à lutter contre le travail des enfants et qu'il était important d'utiliser son réseau pour sensibiliser un large public. M. Blatter a invité les responsables du BIT à montrer la vidéo de la campagne lors de la Coupe du monde de football, qui aura lieu en 2002 en Corée/Japon.

Le but de l'opération Carton rouge est de profiter de la popularité de la Coupe d'Afrique des Nations 2002 et d'autres événements footballistiques pour sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes à la dure réalité du travail des enfants et les inciter à s'associer à la lutte mondiale contre ce fléau. Cette campagne apporte un élément nouveau et symbolique à la lutte mondiale contre le travail des enfants, dans le cadre de laquelle plus de 100 pays ont ratifié en un temps record la convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, adoptée en 1999.

Bien qu'environ 80 millions (40%) de tous les enfants qui sont astreints au travail de par le monde, se trouvent en Afrique, celle-ci contribue dans une très large mesure à la lutte contre le travail des enfants, surtout dans ses pires formes. Ainsi, 30 des 115 pays qui ont ratifié la convention n° 182 sont des pays africains et les deux premiers États qui ont déposé leurs instruments de ratification étaient africains (Seychelles et Malawi).

Après l'Afrique, le BIT prévoit de lancer la campagne «Carton rouge» en Amérique latine, en Asie et en Europe. L'IPEC, qui dirige cette campagne, est présent dans 75 pays où il libère les enfants de l'exploitation par le travail en leur proposant des possibilités de réinsertion et d'instruction et en procurant à leur famille des activités rémunératrices.



# Forums des professionnels

**P**endant les années quatre-vingt-dix, le taux de croissance annuel de l'industrie indienne des services et des conseils en informatique a dépassé 50%, ce qui représente une augmentation de 175 millions de dollars en 1989/90 à 5,7 milliards à la fin de la décennie. Cette croissance a favorisé l'apparition d'une abondante main-d'œuvre qualifiée qui s'enrichit chaque année de nouveaux diplômés.

BANGALORE, Inde – La croissance du secteur indien de l'informatique a été stimulée par l'action du gouvernement, qui a créé des parcs de technologie des logiciels dans 18 villes du pays. Mumbai, Bangalore, Delhi et ses environs, Hyderabad et Chennai sont toutes devenues d'importants centres de l'informatique, qui accueillent à la fois des entreprises indigènes telles que Infosys, Satyam et Wipro Technologies et les filiales indiennes de sociétés multinationales.

À Bangalore et à Hyderabad, les professionnels de l'informatique sont en train de mettre en place leurs propres formes d'organisation collective, pour défendre leurs intérêts. Ces organismes ne sont pas des syndicats au sens habituel mais ils bénéficient d'un solide appui du mouvement syndical international. On peut considérer qu'ils préfigurent un nouveau mode de représentation des travailleurs, adapté aux besoins des nouvelles industries de ce siècle nouveau.

Le Forum des professionnels de l'informatique de Bangalore a officiellement vu le jour lors d'une réunion publique organisée à la fin de l'année 2000 dans cette ville et a depuis créé une branche à Mysore, ville plus petite située à 140 km au sud-est de Bangalore. Selon son secrétaire, H. S. Amar, il compte environ 300 membres et au moins un millier d'autres personnes ont pris contact avec lui. Environ 150 professionnels de l'informatique ont assisté à la réunion publique qu'il a tenue au mois de janvier de cette année à Bangalore.

Son organisation sœur, le Forum des professionnels de l'informatique d'Hyderabad, a également vu le jour

en 2000 et bénéficie d'un appui similaire, comme l'ont démontré les 250 personnes qui ont rempli la salle de conférence de l'hôtel dans laquelle s'est tenue récemment une réunion publique du forum. Les impressionnantes Cyber Tours d'Hyderabad, première phase du parc scientifique «HITEC City» situé dans la banlieue de la ville, qui sont ouvertes depuis environ trois ans, hébergent aujourd'hui des entreprises telles que GE Capital, Microsoft, Infosys et bien d'autres grandes sociétés. Certains habitants d'Hyderabad se plaisent à dire que leur ville devrait être rebaptisée «Cyberabad». Grâce à l'ouverture, en janvier, d'un bureau dans le centre-ville, le forum pourra continuer à se développer dans de meilleures conditions et sera mieux en mesure de répondre aux besoins de ses membres. Les frais de location initiaux ont été couverts par un apport financier du syndicat suédois, SIF.

Les forums des professionnels de l'informatique ont été appuyés sur le plan organisationnel par la fédération syndicale internationale, Union Network International (UNI), à laquelle ils se sont récemment affiliés en tant que membres à part entière. Ils ont en outre bénéficié du soutien moral des syndicats indiens de la poste et des télécommunications. Pourtant, ils rejettent très clairement l'appellation de syndicats, terme qui, craignent-ils, risquerait de rebuter des membres potentiels. De même, ils préfèrent parler de «professionnels de l'informatique» plutôt que de «travailleurs». Toute idée de confrontation avec les employeurs est quasiment exclue.

Malgré cela, ils mènent en faveur de leurs membres une action qui n'est pas très différente de celle de beaucoup de syndicats. Par exemple, le Forum de Bangalore, inquiet du nombre de suicides dans le secteur de l'informatique, phénomène qu'il attribue au stress professionnel, a récemment organisé une rencontre entre ses membres et un psychiatre sur les techniques de gestion du stress. Autre cause de préoccupation: la fatigue oculaire causée par une utilisation excessive de l'écran d'ordinateur, pour laquelle il a fait appel aux services d'un ophtalmologue. Les problèmes de lombalgie dus à de mauvaises postures le préoccupent également.

# THE WORK OF GIANTS

Rebuilding Cambodia

Brian Wenk

Nick Rain  
*Photography*



International Labour Office / Bangkok

# UN TRAVAIL DE GÉANT

Dans un pays qui a subi des années de destruction, ce à quoi les gens aspirent le plus une fois le calme revenu, ce sont des emplois – des emplois pour reconstruire leur vie, subvenir aux besoins de leur famille et édifier une société dans laquelle il fait bon vivre à nouveau.

Le BIT est entré en scène au Cambodge après la signature de l'accord de 1991, qui a mis fin à plusieurs décennies de conflit. L'infrastructure du pays était démolie. Pour la remettre en état et créer des emplois durables, les ingénieurs du BIT ont décidé de former des centaines d'ingénieurs et de techniciens khmers à la reconstruction des routes, des ponts, des canaux et des sites touristiques. Et pour ranimer l'économie, le BIT a dispensé aux commerçants et artisans une formation qui leur faisait cruellement défaut tout en les aidant à mettre sur pied un programme de microcrédit, qui donne aujourd'hui encore d'excellents résultats.

*The Work of Giants* est un ouvrage qui raconte l'histoire de ces dix années de reconstruction. Il montre comment ingé-

nieurs, formateurs, spécialistes du microfinancement ont retroussé leurs manches – quelquefois au péril de leur vie – pour aider la population cambodgienne à tourner la page la plus atroce de leur histoire.

Ils ont beaucoup travaillé à proximité du site d'Angkor, qui appartient au patrimoine mondial, où des travailleurs khmers avaient démontré des siècles auparavant ce qu'ils étaient capables de faire sans bulldozer, sans bétonneuse et sans aucun matériel lourd. Le livre ne laisse planer aucun doute sur les talents de constructeurs des Khmers de l'époque contemporaine. Son titre, qui est un hommage aux bâtisseurs khmers, reprend la réponse donnée au XIX<sup>e</sup> siècle à un Occidental qui voulait absolument savoir qui avait construit les grands temples: «Ce sont des géants !»

*Démineur à l'œuvre : la prudence est vitale. Grâce à des règles de sécurité extrêmement strictes, aucun accident dû à des mines n'a eu lieu sur les sites de travail du BIT.*

## CRÉATION D'EMPLOIS APRÈS LA GUERRE

Pour procurer des emplois – notamment aux réfugiés qui sont de retour, aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux femmes soutiens de famille, aux soldats démobilisés et aux handicapés – le BIT a lancé un vaste programme de création d'emplois, à l'aide d'un financement initial du PNUD. Ce programme s'adressait aux personnes non qualifiées qui voulaient travailler immédiatement, à celles qui voulaient démarrer ou développer une petite entreprise et aux travailleurs qui avaient besoin d'améliorer leurs qualifications.

Les trois principaux projets réalisés dans ce contexte sont: un projet de remise en état de l'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre, sous la direction technique de Mike Shore; un projet de promotion de la petite entreprise et du secteur non structuré, dirigé par Roel Hakemulder et un projet de formation professionnelle dirigé par Trevor Riordan.





*Nettoyage des canaux qui entourent Angkor Vat. Des outils ont été spécialement conçus pour les travailleurs handicapés, victimes des mines terrestres.*

*Les marchés cambodgiens sont très animés. On y vend des marchandises de toute sorte, y compris des matériaux de construction, des vêtements, du bétail, du bois de chauffage et du charbon.*



POUR COMMANDER CE LIVRE, VOIR P. 39

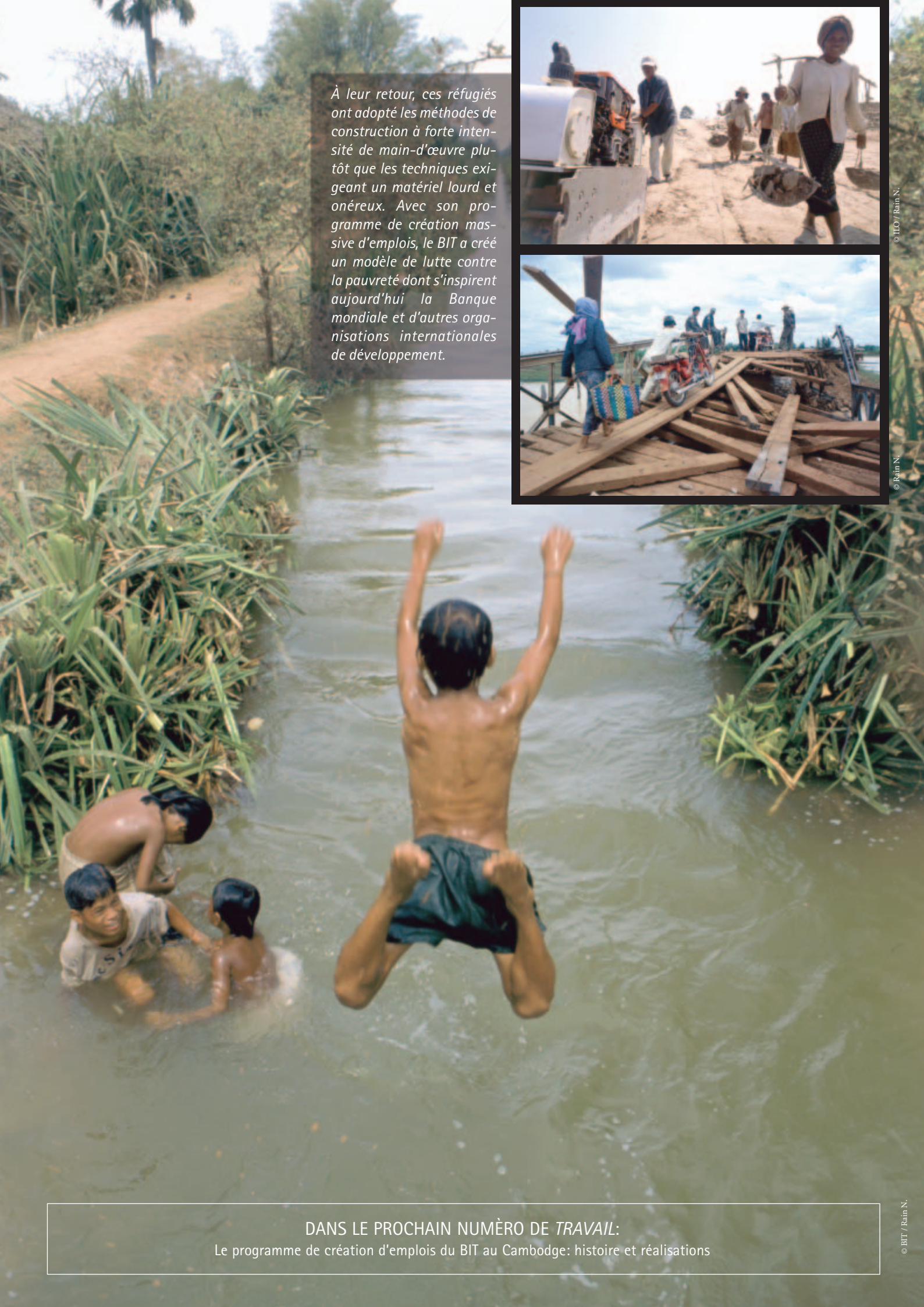
À leur retour, ces réfugiés ont adopté les méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre plutôt que les techniques exigeant un matériel lourd et onéreux. Avec son programme de création massive d'emplois, le BIT a créé un modèle de lutte contre la pauvreté dont s'inspirent aujourd'hui la Banque mondiale et d'autres organisations internationales de développement.



© ILO / Rain N.



© Rain N.



DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE TRAVAIL:

Le programme de création d'emplois du BIT au Cambodge: histoire et réalisations

© BIT / Rain N.



# de l'informatique en Inde

D'une manière générale, le Forum de Bangalore redoute que les professionnels de l'informatique n'exécutent de trop longues journées et semaines de travail. L'un de ses membres, qui travaille dans une grande multinationale américaine de l'informatique, affirme que bien que son contrat soit prévu pour des journées de huit heures et une semaine de cinq jours, lui et ses collègues se sentent obligés de travailler le samedi pour pouvoir terminer leur travail. «En réalité, nous travaillons gratuitement le sixième jour», dit-il.

Paradoxalement, certains jeunes professionnels de l'informatique, membres du Forum de Bangalore, connaissent le problème inverse. Les étudiants des écoles d'ingénieurs et d'informaticiens qui ont obtenu leur diplôme l'année dernière ont en effet joué de malchance, car, au deuxième semestre, le ralentissement de l'économie américaine et les effets du 11 septembre ont contribué à ralentir la croissance du secteur indien de l'informatique. De ce fait, les emplois que les entreprises avaient promis aux étudiants ont bien souvent été supprimés. Or, comme l'explique l'un de ces jeunes diplômés, les étudiants qui, comme lui, s'étaient vu offrir un emploi se sont sentis dans l'obligation morale de ne pas se rendre aux entretiens d'embauche que leur proposaient d'autres entreprises, et ont donc perdu d'autres possibilités d'emploi.

Pour H. S. Amar, l'utilité du forum ne fait aucun doute. Il reconnaît cependant que, sur le plan pratique, le développement de l'organisation et l'augmentation des effectifs ne sont pas choses faciles, surtout parce que le forum n'a pas encore à Bangalore de bureau équivalent à celui d'Hyderabad et qu'il ne dispose que du temps de membres bénévoles pour répondre aux demandes de renseignements. Ne percevant que des cotisations modestes de quelques roupies par an, les forums auront encore besoin d'une aide extérieure pendant quelque temps avant de pouvoir prétendre à l'autonomie.

Néanmoins, l'UNI considère que ces associations indiennes de professionnels de l'informatique représentent une avancée non négligeable dans un secteur qui, à l'échelle internationale, n'est pas réputé pour sa forte syndicalisation ni pour la défense des droits de

ses travailleurs. S'adressant, en janvier, aux membres du Forum de Bangalore, Gerhard Rode, de l'UNI, a déclaré que l'important était de trouver de «nouvelles formes d'organisation» efficaces, qui, selon lui, pourraient bien être très différentes des structures syndicales classiques. «Les professionnels de l'informatique devraient s'organiser», a-t-il affirmé, «ils devraient s'efforcer de trouver de nouveaux moyens d'exprimer leurs besoins et leurs exigences.» Il a attiré l'attention sur l'expérience de WashTech, qui a utilisé l'Internet pour mettre sur pied une association des salariés de Microsoft et d'autres travailleurs de l'informatique de l'État de Washington, ainsi que sur l'initiative analogue dénommée «Alliance@IBM», lancée dans la Silicon Valley. La question de la création de structures quasi syndicales adaptées aux besoins des jeunes travailleurs du secteur des technologies de l'information et de la communication à l'échelle mondiale a fait l'objet d'un débat lors du premier Congrès mondial de l'UNI, qui a eu lieu au mois de septembre dernier à Berlin.

Les perspectives économiques du secteur indien de l'informatique et les débouchés qu'il peut offrir seront étudiés de manière très concrète à l'occasion du séminaire national tripartite que le BIT devrait organiser l'année prochaine à Bangalore. Ce séminaire se fondera sur le *Rapport sur l'emploi dans le monde 2001: Vie au travail et économie de l'information*. Il réunira des experts du gouvernement indien et de la puissante Association nationale des entreprises de logiciels de l'Inde, NASSCOM.

Andrew Bibby



## PLANÈTE TRAVAIL

### EMPLOI

■ Les salariés européens sont de plus en plus nombreux à porter plainte contre le harcèlement au travail. Au **Royaume-Uni**, selon les résultats d'une recherche effectuée par la publication, *Equal Opportunities Review*, les dommages versés aux victimes ont atteint le montant record de 3,53 millions de livres par an, soit 38% de plus que l'année précédente. Sur les 318 jugements qui ont donné lieu à des dommages-intérêts, 186 étaient des affaires de discrimination sexuelle, 75 de discrimination raciale, 47 de discrimination pour cause de handicap, 5 de discrimination fondée sur le sexe et la race et 2 de discrimination fondée sur le handicap et la race.

– Source : *Belfast Times*

■ Au **Chili**, la situation des personnes qui travaillent sans contrat et dans des conditions précaires s'améliore. Ainsi, grâce aux réformes sociales récemment adoptées par le parlement, 400 000 travailleuses engagées pendant la saison des fruits obtiendront un contrat. Ces réformes rétablissent le droit de négociation collective, étendent la protection des travailleurs en grève et actualisent d'autres droits liés au travail, qui avaient été restreints pendant la dictature du général Pinochet (1973-1990).

– Source : *Global Information Network*

■ Les attentats récemment perpétrés aux **États-Unis** ont eu des répercussions néfastes sur l'emploi. Selon une récente enquête, plus des deux tiers (63%) des chercheurs d'emploi interrogés dans la région métropolitaine de New York estiment que les événements du 11 septembre ont rendu plus difficile leur recherche d'emploi. En revanche, 27% seulement des recruteurs interrogés ont déclaré que les attentats terroristes les avaient gênés dans leur travail.

– Source : *The New York Times*

■ Une campagne en faveur des droits des domestiques a été lancée en **Indonésie**. Selon la Fondation indonésienne pour la

## NOUVELLES DU MONDE DU TRAVAIL

### LA FIN DU «POSTE»?

Nouvelle blague dans une grande usine de puces informatiques: « Si mon chef appelle, pourrais-tu lui demander son nom ? »

Le monde du travail change tellement vite que les gens ne savent plus pour qui ils travaillent ou ce qu'ils sont censés faire. Cela tient non seulement à l'évolution de la notion de « poste » mais également au fait que les employeurs attendent de plus en plus de leurs salariés qu'ils fassent le nécessaire pour que le travail soit fait, indépendamment de leurs attributions.

Certains experts pensent que le concept de poste – au sens d'emploi attribué à une personne – est un concept vieillot inventé au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui n'a plus beaucoup de sens aujourd'hui.

Selon un spécialiste cité sur le site Internet «Weekend Asia» du *Wall Street Journal*, ce fabricant de puces continue à afficher des postes, mais uniquement aux fins du recrutement. Une fois les gens embauchés, il n'est plus question de poste parce que leurs tâches changent constamment. En d'autres termes, l'individu ne se voit pas confier des responsabilités correspondant à une description de poste donnée mais doit s'acquitter de tâches qui varient en fonction des besoins de l'équipe ou du chef du moment.

Résultat : les gens qui disent « cela ne fait pas partie de mes attributions » risquent de se retrouver bien vite sans attributions du tout. « D'une certaine manière, nous sommes tous des travailleurs temporaires », explique ce spécialiste. « Nous avons du travail tant que celui-ci est utile à l'entreprise. »

protection sociale des enfants, bien que la loi accorde un jour de repos hebdomadaire aux employées de maison, beaucoup se voient refuser ce droit. Un responsable indique que malgré l'existence de lois qui protègent les domestiques, il arrive que des jeunes filles de 10 à 18 ans soient obligées de travailler 15 heures d'affilée tous les jours, sans congé. D'après une enquête de 1999, l'Indonésie compte plus de 1,3 million de domestiques, dont 300 000 sont âgées de 10 à 18 ans.

– Source : *The Jakarta Post*

■ Après avoir tenté de faire adopter des dispositions sur la violence ou les menaces au travail dans le Code canadien du travail, les entreprises du pays essaient désormais de résoudre le problème par l'éducation et la formation. Une enquête menée en 1998 par le BIT a révélé que le **Canada** occupait la quatrième place, derrière l'**Argentine**, la **Roumanie** et la **France**, parmi les pays où sévit le plus de violence sur le lieu de travail.

– Source : *The Vancouver Sun*

■ La majorité des entreprises qui ont fait l'objet d'une enquête aux **États-Unis** estiment que soutenir l'art est une bonne chose pour les salariés et pour les affaires en

général. En tout, 74% ont déclaré que l'intérêt pour l'art permettait de constituer des réseaux, ce qui stimule les affaires, favorise la créativité et la recherche de solutions aux problèmes tout en créant un esprit d'équipe sur le lieu de travail. L'année dernière, les entreprises des États-Unis ont consacré à l'art 1,56 milliard de dollars.

– Source : *Yahoo News*

### RELATIONS HOMMES-FEMMES

■ L'**Australie** vit à l'heure de la solidarité entre les hommes et les femmes. À Sydney, 80 travailleurs d'une fabrique de papier ont fait la grève pendant cinq jours pour soutenir leurs collègues féminines. Ces hommes, qui avaient négocié une augmentation de salaire de 14% à leur profit ont décidé de ne pas percevoir immédiatement cette augmentation afin d'aider huit femmes qui travaillent dans le bureau de l'entreprise à bénéficier d'une augmentation similaire et à obtenir le droit de négociation collective.

– Source : *Dow Jones Newswires*

■ Les femmes qui travaillent dans les usines Boeing Co. de la Californie, du Kansas et du Missouri, aux **États-Unis**, ont

intenté une action en justice contre le géant de l'aérospatiale pour s'être vu refuser des promotions ou des augmentations de salaire en raison de leur sexe. Boeing n'a formulé aucun commentaire sur cette affaire mais a affirmé que d'une manière générale, «l'entreprise était très attachée au principe de l'égalité des chances pour tous ses salariés et ne tolérait aucune forme de discrimination». En décembre 2001, cette entreprise employait plus de 190 000 travailleurs mais elle vient de lancer un plan de restructuration qui devrait se traduire par 25 000 à 30 000 licenciements d'ici au mois de juillet.

– Source : *Reuters*

■ Une enquête du Congrès des **États-Unis** a révélé que l'écart salarial entre cadres féminins et masculins s'était creusé de 1995 à 2000. Dans les dix branches d'activité étudiées, les cadres féminins à plein temps gagnaient moins que leurs homologues masculins. Selon le rapport, les femmes se heurtent encore au «plafond de verre» qui, depuis toujours, les empêche de progresser dans leur carrière.

– Source : *Associated Press*

■ La **Chine** a récemment annoncé que l'Académie maritime de Shanghai recrutait 30 jeunes femmes parmi ses élèves en raison d'une pénurie de recrues masculines, ce qui a suscité une vive inquiétude dans le milieu des marins. Selon le Centre international de recherche sur les gens de mer de Cardiff, pays de Galles, les effectifs féminins sont aujourd'hui plus nombreux qu'on ne le pensait dans le secteur maritime. Pour remédier au manque de données précises, le centre envisagerait de collaborer avec le BIT à la réalisation d'une étude sur les femmes qui travaillent en mer.

– Source : *Lloyds List, déc. 2001*

## SYNDICATS

■ En **Australie**, le taux de syndicalisation, en recul depuis plusieurs années, a recommencé à augmenter en 2000. Il a également

progressé au **Royaume-Uni**, où le Congrès des syndicats, fédération syndicale nationale, a enregistré une troisième augmentation successive pour atteindre un effectif de 7,2 millions de membres. Aux **États-Unis**, bien que les effectifs demeurent inchangés, les syndicats ont vu leur influence politique s'accroître. Ceux-ci ont représenté 26% des votes lors des élections de l'année dernière, contre 19% en 1992.

– Source : *Jane's Information Group Limited*

■ L'AFL-CIO, qui représente plus de 13 millions de travailleurs américains, prévoit d'investir 750 millions de dollars de ses fonds de pension dans des immeubles commerciaux et des logements bon marché à New York. Ce plan, qui a pour but de stimuler l'emploi, permettra en outre d'offrir aux salariés syndiqués et au personnel municipal des prêt hypothécaires à faible intérêt.

– Source : *Bloomberg*

■ Le gouvernement **kenyan** a levé l'interdiction d'un syndicat de fonctionnaires. Alfayo Nyakundi, secrétaire général de ce syndicat avant l'interdiction, a déclaré : «Cette mesure devrait ouvrir la voie à une amélioration des conditions de travail des fonctionnaires qui vivent actuellement dans une misère noire.» On estime qu'au moins 50 000 des 200 000 fonctionnaires adhéreront au syndicat.

– Source : *The Nation*

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

■ L'Administration pour la santé et la sécurité des travailleurs (OHSA) des **États-Unis** a annoncé qu'elle avait dû réduire le nombre des inspections des lieux de travail en raison des attentats terroristes du 11 septembre. Ayant participé à la mise en place des mesures de sécurité sur le site du World Trade Center et contre la menace du bio-terrorisme, elle ne pense pas être en mesure d'atteindre son objectif de 34 000 inspections cette année.

– Source : *Institute of Management and Administration*

■ Une pétition circule actuellement en **Floride** pour demander un référendum sur une éventuelle interdiction de fumer dans tous les restaurants et lieux de travail clos. Si cette pétition obtient 488 722 signatures favorables, la question figurera sur les bulletins de vote en novembre. Toutefois, l'industrie du tabac riposte en faisant valoir auprès de la Cour suprême de Floride que la consultation ne devrait pas avoir lieu parce qu'elle n'est pas conforme à la règle en vigueur dans l'État, selon laquelle la question doit être précisée et ne porter que sur un sujet à la fois.

– Source : *The Orlando Sentinel*

■ Le journalisme est toujours une profession dangereuse. L'organisation Reporters sans frontières indique que, dans le monde entier, les journalistes ont été davantage victimes d'arrestations, de menaces, d'agressions et de la censure en 2001 que l'année précédente. Selon le rapport, 489 journalistes ont été arrêtés en 2001, soit une augmentation de près de 50% par rapport à l'année précédente. En 2001, 31 journalistes ont été assassinés et 8 ont trouvé la mort en Afghanistan alors qu'ils couvraient les combats menés dans ce pays au lendemain des attentats du 11 septembre. Le nombre de journalistes victimes d'agressions ou de menaces est passé à 716 en 2001, soit une augmentation de 40% par rapport à l'année 2000.

– Source : *Reporters sans frontières, Paris*

## IMMIGRATION

■ En **Suède**, le décès d'une femme turque de 26 ans a braqué les projecteurs de l'actualité sur la question de l'insertion des immigrants dans le monde du travail et dans la société dans son ensemble. Cette femme, qui avait un ami suédois, a été tuée d'un coup de fusil alors qu'elle rendait visite à sa sœur. Son père sera jugé pour meurtre. Un débat fait actuellement rage dans le pays sur le rôle que devrait ou non jouer l'État dans l'insertion des immigrés. Un cinquième de la population suédoise est né à l'étranger ou a au moins un parent né à l'étranger.

– Source : *The Financial Times*

# Aviation civile: Comment sortir de la crise ?

Pour rechercher des solutions aux problèmes qui assaillent l'aviation civile, le BIT a réuni en janvier les représentants des syndicats, des employeurs et des gouvernements. À l'issue de trois journées de débat intense, les 200 délégués présents ont préconisé des solutions pour que le secteur retrouve sa stabilité, réalise à nouveau des recettes et des bénéfices et continue à investir pour améliorer les infrastructures. Mais il importe avant tout de regagner la confiance des usagers.

GENÈVE – Les participants ont fait observer qu'avant même le 11 septembre, plusieurs compagnies avaient annoncé des licenciements ou avaient pris des dispositions pour faire face à un imminent ralentissement des activités. S'ajoutant à la récession conjoncturelle, les attentats ont provoqué la suppression d'environ 400 000 emplois à l'échelle mondiale et engendré une crise qui touche désormais tous les secteurs de l'industrie des transports aériens : compagnies aériennes, aéroports, services de navigation, équipementiers, entreprises de restauration, parkings et services de location de voitures.

Qui plus est, le gel des recrutements, le non-renouvellement des contrats à durée déterminée, les départs volontaires à la retraite anticipée, les autres départs volontaires et les licenciements pour cause économique, la réduction du temps de travail et la baisse ou le gel des salaires ont provoqué des suppressions d'emplois supplémentaires. La plupart de ces mesures sont temporaires, mais elles pourraient bien être maintenues jusqu'en 2003 environ ou jusqu'à ce que le secteur redémarre.

Les participants ont fait observer que l'absence d'assurance contre le risque de guerre avait bien failli paralyser totalement le système mondial de transport aérien à la fin de septembre 2001. C'est seulement grâce à l'intervention des gouvernements que des mesures d'urgence offrant une autre forme de couverture ont pu être mises en place.

Malheureusement, la plupart de ces mesures viendront à échéance dans les quelques semaines ou les quelques mois à venir, alors que la recherche de solutions permanentes et efficaces n'a pas encore abouti.

La réunion a formulé les recommandations suivantes:

- Les travailleurs et les employeurs de l'aviation civile devraient bénéficier des avantages offerts par les principes et droits fondamentaux au travail, et en particulier de la liberté syndicale et du droit de négociation collective.
- Le rôle de certaines catégories de travailleurs, comme le personnel de cabine et le personnel au sol, y compris les contrôleurs aériens, pourrait être renforcé par une formation fondée sur des critères harmonisés au plan international, en tenant compte des normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
- En l'absence d'une protection propre à l'aviation civile, les lois et règlements généraux régissant la santé et la sécurité au travail devraient s'appliquer à tous les travailleurs de l'aviation civile, y compris le personnel navigant.
- Les gouvernements devraient envisager de financer, pour toutes les catégories de travailleurs, des programmes de formation et de reconversion inscrits dans la durée, mesure qu'ils devraient considérer comme un investissement dans le secteur national des transports aériens. La coopération internationale en matière de formation devrait être encouragée.
- Les gouvernements devraient envisager de mettre en place, par le truchement de l'OIT et de l'OACI, des règles minimales, harmonisées au plan international, régissant la formation à tous les métiers de l'aviation, dans lesquels risquent de se poser des problèmes concernant la sûreté et la sécurité.
- Des changements devraient être introduits de façon méthodique dans les services de transport aérien dans le cadre de l'OACI et en vertu des principes de souveraineté et de réciprocité qu'elle applique, de façon à favoriser la participation de toutes les nations aux avantages économiques résultant des services de l'aviation.
- Pour contribuer au développement d'un secteur de l'aviation solide au XXI<sup>e</sup> siècle, un dialogue social transparent, adapté et porteur de résultats devrait être encouragé sur le lieu de travail, dans l'entreprise et aux plans national, régional et international.
- Les gouvernements devraient reconnaître que le secteur de l'aviation civile remplit une fonction d'utilité

publique déterminante pour l'économie dans son ensemble et lui accorder la place qu'il mérite dans la planification stratégique nationale ou régionale.

La réunion a exhorté les gouvernements à garantir que des indemnités de chômage, une assurance maladie et des programmes de formation et de recyclage destinés aux travailleurs mis en congé ou licenciés soient mis en place ; à contribuer à la prise en charge (y compris financière) des dépenses de sécurité et des frais d'assurance afin d'éviter que les ajustements portent exclusivement sur les conditions de travail et les suppressions d'emplois ; à proroger l'application de toutes les mesures d'urgence pour avoir le temps de mettre au point des solutions définitives ; à assurer l'indépendance et l'intégrité des autorités chargées de la réglementation de la sécurité dans l'aviation ; à veiller à ce que les autorités nationales responsables de l'aviation disposent des moyens et des ressources qui leur sont nécessaires pour garantir la surveillance et l'application de la réglementation par l'ensemble des composantes d'un secteur mondialisé mais pourtant fragmenté ; à envisager, en collaboration avec l'OACI, la mise en place d'une protection juridique efficace et de solutions à la violence à l'égard du personnel navigant, notamment en examinant les problèmes de compétence et en édictant des procédures et des règles en matière de sécurité ; et à s'assurer que les droits fondamentaux des travailleurs dont doivent bénéficier les employés du secteur de l'aviation, y compris pour ce qui est de la confidentialité, sont protégés et respectés dans les cas où ces employés font l'objet de contrôles de sécurité en raison du caractère particulièrement sensible de leurs fonctions.

La réunion a prié instamment l'OIT d'analyser plus en profondeur l'impact des événements du 11 septembre sur l'aviation civile dans les pays en voie de développement et de diffuser les résultats de cette analyse ; d'étudier de toute urgence, avec l'OACI, les répercussions de la restructuration du secteur de l'aviation civile sur l'emploi et les pratiques de sécurité ; de réunir, en collaboration avec les gouvernements et les organisations internationales, des données sur l'emploi dans le secteur, ventilées par sexe et en fonction des groupes minoritaires, chaque fois que cela est possible, et de les diffuser ; de rassembler des données et d'effectuer des travaux de recherche sur les questions de santé et de sécurité au travail qui sont propres au secteur de l'aviation, dans le cadre de ses programmes existants ; de promouvoir, auprès de l'OACI et d'autres autorités chargées de la réglementation en matière de sécurité, une démarche qui tienne compte du facteur humain et optimise la qualité des ressources humaines, eu égard aux aspects qui ont des répercussions sur la performance des fonctions liées à la sécurité et à la sûreté ; et de renforcer sa coopération et sa collaboration avec les organes responsables de la sécurité des transports aériens, les instances de régulation économique, les organisations internationales compétentes, y compris



© Keystone

l'OACI et les institutions financières internationales, en vue de faire valoir l'importance de la concertation tripartite et d'un dialogue permanent sur les questions sociales et techniques.

25 janvier 2002, BIT/02/03

# Les travailleurs et la mondialisation: L'OIT au cœur de l'offensive



© BIT Vidéo

À l'occasion du Forum économique mondial, Juan Somavia, Directeur général du BIT, a tenu une série de consultations pour faire connaître le sentiment de l'OIT, à savoir que les entreprises et les travailleurs devaient adopter une démarche stratégique face à la mondialisation. Le forum, qui s'est tenu cette année à New York et non comme à l'accoutumée à Davos (Suisse), son lieu de naissance, a porté sur les moyens de combler l'écart entre riches et pauvres à l'ère de la mondialisation. Dans le cadre des efforts déployés par l'OIT pour combler cet écart, le Directeur général a également participé au Forum social mondial – baptisé le «Davos social» – à Porto Alegre (Brésil) et à des débats sur la politique sociale et l'emploi, à Lyon (France).

## CRÉER DES LIENS

Pendant le Forum économique mondial, M. Somavia s'est rendu sur le site des tours jumelles du World Trade Center, détruites le 11 septembre – pour s'adresser aux travailleurs. Il était accompagné par une délégation de dirigeants syndicaux américains, menée par John Sweeney, Président de l'AFL-CIO. Rencontrant Kevin Kelly, pompier de New York dont la sœur, Peggy, travaille au Programme focal pour le renforcement du dialogue social au siège de l'OIT, à Genève, M. Somavia a déclaré : « Kevin a été pour nous un symbole, un lien avec tous ceux qui travaillaient ici. »



## LYON

**Le Directeur général, Juan Somavia a rencontré Elisabeth Guigou, ministre française de l'Emploi et de la Solidarité, et Gérard Collomb, maire de Lyon, à l'occasion d'une réunion de deux jours sur la mondialisation et ses répercussions. Ainsi, les 17 et 18 janvier, chercheurs, employeurs, syndicalistes, professeurs d'université et hauts responsables de dix pays ont discuté de la protection des travailleurs aux différentes phases de la vie professionnelle et privée ainsi que des mesures à prendre pour faire en sorte que la politique sociale accompagne ces différentes étapes de l'existence.**

NEW YORK – PORTO ALEGRE – LYON – «Le travail est synonyme de production et de croissance économique mais il peut aussi être synonyme d'exploitation, de discrimination et de dénuement», a déclaré M. Somavia au Forum économique mondial. «En axant nos efforts sur le travail décent pour tous – femmes et hommes – nous pouvons contribuer à l'avènement d'un monde meilleur.»

À propos des effets de la récession mondiale sur les marchés du travail du monde entier, il a fait observer que malgré les signes annonciateurs d'une reprise économique dans le courant de l'année, l'emploi, lui, mettrait plus longtemps à redémarrer. «En règle générale, les crises mondiales donnent lieu à des ajustements financiers et monétaires plutôt qu'à des mesures visant à stimuler la productivité et la création d'emplois», a-t-il précisé.

M. Somavia, qui est l'un des rares dirigeants d'une institution internationale à avoir participé à la fois au Forum de New York/Davos et au deuxième Forum social mondial – le «Davos social» – tenu à Porto Alegre (Brésil), a affirmé à Manhattan: «Nous savons que nous devons veiller à ce que la mondialisation se fasse dans l'intérêt du plus grand nombre, mais nous n'avons pas suffisamment recherché les moyens d'y parvenir.»

«La notion de travail décent peut nous aider à élaborer et à appliquer des politiques économiques et sociales qui soient de nature à mettre la mondialisation au service de la majorité plutôt que de la minorité. Pour ce faire, l'esprit d'initiative – dans le secteur économique et au-delà – est essentiel.»

## LE FORUM SOCIAL

Environ 3 000 délégués ont participé au Forum économique mondial, alors qu'ils étaient en moyenne 2 000 lorsque celui-ci se tenait à Davos. Cela s'explique, certes,

par le choix du lieu – New York plutôt que le village de Davos, isolé dans les montagnes de la Suisse orientale – mais aussi par le regain d'intérêt pour les thèmes de la mondialisation, de la pauvreté et des questions sociales, qu'ont suscité à la fois le ralentissement économique mondial et les événements survenus l'automne dernier à New York, à Washington et ailleurs.

New York/Davos a été relégué au second plan – du moins pour ce qui est du nombre de participants – par Porto Alegre, dont les organisateurs estiment à 50 000 le nombre de représentants d'ONG, de syndicats, d'organisations religieuses et d'organismes d'aide présents.

M. Somavia a transmis un message de conciliation aux participants: «Il est primordial de parvenir à une entente entre conceptions différentes du monde et de la mondialisation afin de transformer celle-ci en un système qui soit favorable à tous.»

Il a attiré l'attention sur les leçons à tirer de l'action menée par l'OIT pour faire progresser la cause sociale à l'échelle mondiale. «Le plus important est de se faire entendre et de participer», a-t-il affirmé. «La solution ne viendra pas d'en haut, elle ne viendra pas d'un marché anonyme... Il existe de nombreux modèles de démocratie, mais l'essentiel est que les gens aient la liberté de décider de l'action à entreprendre.»

Il a ensuite insisté sur l'importance du consensus, celui-ci ne consistant pas «à faire des compromis mais à construire des alliances, à exprimer la volonté commune de personnes capables de surmonter leurs divergences pour atteindre un but commun. Tout consensus doit s'appuyer sur des valeurs communes.»

Selon lui, ces valeurs fondamentales – et complémentaires – sont la justice, l'équité, l'ouverture, la solidarité, la culture, l'identité, la tolérance et la liberté.

# Résoudre les problèmes psychosociaux liés au travail

Le programme Safework du BIT a lancé une toute nouvelle initiative, intitulée «Solve» – concernant les problèmes « psychosociaux » sur le lieu de travail.

<sup>1</sup> Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2000.

GENÈVE – Les problèmes «psychosociaux», c'est-à-dire ceux qui sont causés par l'alcoolisme et la toxicomanie, la violence, le stress, le tabagisme et le VIH/sida, constituent dans le monde entier l'une des principales causes d'accident, de maladie, d'absentéisme et de décès au travail.

Au Royaume-Uni, par exemple, plus de 40 millions de journées de travail sont perdues chaque année en raison de troubles liés au stress<sup>1</sup>. On estime à trois millions le nombre de travailleurs de l'Union européenne qui sont actuellement victimes de harcèlement sexuel et, aux États-Unis, un millier sont assassinés chaque année sur leur lieu de travail.

Ces problèmes ne sont pas l'apanage des pays industrialisés. Quelque 500 millions de personnes vivant aujourd'hui, majoritairement dans les pays en développement, mourront pour cause de tabagisme. En Afrique australe, la baisse de productivité due au VIH/sida pourrait atteindre 50% au cours des dix prochaines années.

Pour les travailleurs, les problèmes psychosociaux sont parfois synonymes de stigmatisation, d'isolement, de maladies, de blessures, voire de mort. Pour l'entreprise, ils peuvent se traduire par une grave perturbation des activités, la dégradation de l'image, l'absentéisme, des changements constants de personnel, des accidents du travail, la hausse des primes d'assurance, le surmenage du personnel et l'augmentation des dédommagements.

La récente initiative de santé et de sécurité au travail, dénommée «Solve», vise à doter les employeurs des connaissances, des compétences et des outils stratégiques nécessaires pour affronter ces problèmes et, surtout, pour les prévenir. Ce projet, élaboré par le Programme focal du BIT pour la sécurité et la santé au travail, «Safework», a été lancé en novembre 2001, à Windhoek (Namibie).

Malgré sa création récente, il a déjà retenu l'attention de nombreuses entreprises et organisations, y compris le

Comité d'organisation des jeux olympiques de 2002 (Grèce), qui aura la charge de plus de 5 000 employés et 60 000 bénévoles.

## LA MÉTHODE «SOLVE»

Habituellement, en cas de problèmes psychosociaux, les entreprises confient à un expert extérieur la tâche d'étudier la situation et de traiter les symptômes. La méthode «Solve» est différente. Elle consiste à démontrer l'interdépendance de ces problèmes. Ainsi, un travailleur souffrant d'un stress avancé risque davantage de devenir alcoolique ou toxicomane ou encore d'infliger une violence physique ou psychologique à ses collègues. En pareil cas, il faudra certes s'attaquer au problème de dépendance ou de violence, mais il faudra aussi essayer d'alléger le stress, soit par un meilleur soutien social soit par la réorganisation du travail.

En outre, le projet établit un lien direct entre les problèmes psychosociaux et la gestion normale de l'entreprise, c'est-à-dire avec des questions telles que la productivité, la qualité, la satisfaction des travailleurs et les relations avec la clientèle. L'idée est que mettre en place une politique efficace de gestion et de prévention des problèmes psychosociaux est bénéfique pour les résultats de l'entreprise.

Comment fonctionne «Solve»? Le cours de familiarisation avec la démarche «Solve» dure cinq jours, dont chacun est consacré à un problème psychosocial différent; il comporte trois phases.

La première phase est conçue de façon à favoriser l'ouverture d'esprit face aux problèmes et à créer une atmosphère dans laquelle chacun se sente à l'aise pour en parler et soit réceptif à des idées nouvelles. À propos du stress, par exemple, l'exercice consistera à élargir la définition communément admise de cette pathologie et à remettre en question certains préjugés concernant les professions censées y être sujettes.

La deuxième phase vise à transmettre aux participants des connaissances de base, à la fois sur les problèmes à l'étude et sur la manière d'élaborer un cadre politique qui permette de les résoudre efficacement. À la fin de cette phase, les participants ne seront peut-être pas des experts du VIH/sida, par exemple, mais ils devraient avoir bien compris la manière d'y faire face et ils devraient savoir



comment mettre au point une stratégie d'entreprise qui, en aidant les malades et les autres travailleurs – en atténue les conséquences néfastes pour le lieu de travail.

Enfin, la troisième phase consiste en un exercice de simulation qui leur permet de tester leurs nouvelles connaissances et de se confronter à des difficultés qui surviennent fréquemment.

### LE MILIEU UNIVERSITAIRE

La démarche «Solve» a d'ores et déjà retenu l'attention du milieu universitaire. Des universités des États-Unis, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de la Malaisie et de la Thaïlande envisagent d'incorporer le cours «Solve» dans leurs programmes d'enseignement et de recherche, au niveau de la maîtrise ou du doctorat.

Le Programme du BIT intitulé «Innovation, éducation et formation pour le développement humain et le travail décent», mieux connu sous le nom de Programme «Universitas», se propose d'utiliser «Solve» pour promouvoir une approche intégrée visant à favoriser les partenariats

entre acteurs locaux, universités et institutions nationales et internationales.

Les responsables de ce programme considèrent que les universités, en tant qu'institutions qui cherchent à définir et à résoudre les problèmes socio-économiques présents et futurs, jouent un rôle important dans le processus de développement. Selon Giovanni Di Cola, coordinateur du Programme «Universitas», «la solution consiste à traduire cette vision prospective de la pensée universitaire en moyens de promouvoir le développement. Un autre aspect de «Solve» qui le rend attrayant pour les universités et les membres de l'OIT, réside dans la manière dont «Solve» peut montrer comment établir des partenariats qui répondent aux besoins réels et concrets des travailleurs».

*Pour tout renseignement concernant «Solve», consulter le site [www.ilo.org/safework](http://www.ilo.org/safework) (en anglais) ou s'adresser à David Gold, e-mail: [gold@ilo.org](mailto:gold@ilo.org), tél. +4122/799 6183, fax +4122/799 6878.*



# Premiers audits du BIT sur les questions d'égalité entre hommes et femmes

Le BIT a lancé une série d'audits d'un genre nouveau, dénommés audits sur l'égalité hommes-femmes, dans ses bureaux de Bangkok, Budapest, Katmandou et Tanzanie ainsi que du Bureau à Genève. D'autres auront lieu dans les prochains mois et un rapport sera soumis en novembre 2002 au Conseil d'administration.

GENÈVE – Pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et inscrire celle-ci dans une stratégie, le BIT a lancé une nouvelle initiative visant à attirer l'attention sur le travail qu'il accomplit dans ce domaine et à sensibiliser davantage à cette question tous ceux qui sont appelés à élaborer ou à exécuter des projets du BIT. Les «audits sur les questions d'égalité entre hommes et femmes» qui ont débuté au mois d'octobre 2001 et doivent se poursuivre jusqu'en avril 2002, s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes, qui a été présenté au Conseil d'administration en mars 2000.

Cette action a pour but de garantir une prise en compte des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les activités du BIT et à tous les niveaux. Selon le Bureau de l'égalité entre hommes et femmes<sup>1</sup>, il ne s'agit pas simplement d'accoler une «composante féminine» aux politiques existantes, mais de mettre à profit l'expérience des hommes et des femmes dans la planification de toute action, de toute législation, de toute politique et de tout programme. Ces audits ont également pour but de garantir que les conséquences d'une action ou d'un projet sur les deux sexes soient pleinement évaluées avant même la mise en œuvre.

Le terme «audit» est peut-être trompeur puisqu'il appartient au jargon de la comptabilité. Il est donc important de préciser que les «audits du BIT sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes» se fondent sur une participation active et un processus d'apprentissage visant à favoriser l'adoption de bonnes pratiques, à anticiper les difficultés et à garantir l'ap-

plication effective de la stratégie d'intégration de l'équité entre les sexes dans les activités du BIT.

## QUI PARTICIPE ET COMMENT ?

La participation est facultative, chaque audit portant sur une «unité de travail», c'est-à-dire, au siège, un programme focal, un département, un bureau ou encore un programme intersectoriel et, dans les régions, une équipe consultative multidisciplinaire ou un bureau de zone.

Les séances se tiennent à proximité du lieu de travail des participants. Elles sont organisées avec l'aide de consultants du Gender and Development Training Centre d'Haarlem (Pays-Bas), qui a plus de dix ans d'expérience dans ce domaine.

La méthode de l'audit est sans équivalent au sein du système des Nations Unies en ce sens qu'elle se fonde sur une technique participative à base de réunions de travail et d'entretiens qui permettent aux intéressés de participer activement à l'exercice et d'obtenir une information en retour. Elle se distingue donc de la méthode traditionnelle consistant à faire analyser le lieu de travail par un expert qui remet ensuite ses conclusions à la direction.

La méthode du BIT comporte certes un élément d'évaluation objective puisque chaque produit d'une unité de travail donnée (documents de projet, bases de données et publications) ainsi que chaque programme de sensibilisation, de consultation et de coopération technique sont examinés. Néanmoins, cet examen comprend lui aussi un volet participation: les conclusions sont communiquées à tous les participants afin que l'unité de travail réfléchisse collectivement aux questions soulevées.

L'audit porte sur de nombreux aspects: gestion de l'information et des connaissances, dotation en personnel et ressources humaines, progrès réalisés en vue d'instaurer l'égalité entre les sexes, compétences et renforcement des capacités des hommes et des femmes.

Au siège, sont également analysés les documents d'orientation et les principales publications ainsi que les méthodes de programmation, de budgétisation et d'évaluation. Les résultats de cet exercice seront publiés dans un rapport final qui contiendra également une synthèse des conclusions des audits des unités de travail ainsi que des recommandations. Ce rapport sera soumis à l'Équipe de direction du BIT en mai 2002, puis au Conseil d'administration en novembre de la même année.

<sup>1</sup> *Partenaires et égaux*, Bureau international du Travail, 2000.

A l'issue de la première série d'audits, Jane Zhang, Directrice du Bureau de l'égalité entre hommes et femmes, a déclaré que «le processus a permis d'apprendre énormément de choses sur l'état d'avancement de l'intégration des questions de genre au sein du BIT et sur les mesures à prendre pour passer réellement de la théorie à la pratique».

Lorsque l'ensemble du processus aura abouti, les

données ainsi réunies seront communiquées aux mandants, aux donateurs, aux autres institutions de l'Organisation des Nations Unies et à d'autres organisations concernées.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau de l'égalité entre hommes et femmes, tél. +4122/799 6730, fax +4122/799 6388, e-mail : [gender@ilo.org](mailto:gender@ilo.org) ou consulter le site : [www.ilo.org/gender](http://www.ilo.org/gender).*



© ILO / Crozet M.

## Mondialisation et identité culturelle : accord OIT/OIF

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) partagent des valeurs fortes. Pour officialiser ce lien naturel, Juan Somavia, Directeur général du Bureau international du Travail (BIT) et Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'OIF ont signé le 14 février au siège de l'OIT à Genève, un accord-cadre confirmant leur volonté de développer leurs relations institutionnelles et les activités qu'ils mènent ensemble au bénéfice de la cinquantaine de pays qui sont membres des deux organisations.

«Cet accord va contribuer à la réalisation d'objectifs communs à l'OIF et à l'OIT, surtout dans les domaines du travail et de la protection des droits de l'homme et des travailleurs», explique le Secrétaire général de l'OIF. Ce document stipule en effet que les deux organisations collaboreront pour promouvoir la dimension sociale de la mondialisation, le respect des principes et droits fondamentaux au travail et l'application des normes internationales du travail. Il contient également une disposition sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, la défense de la diversité culturelle et linguistique, et plus



**JUAN SOMAVIA  
AND BOUTROS  
BOUTROS-GHALI**  
Juan Somavia (à  
droite) a signé un  
accord de coopération  
avec Boutros Boutros-  
Ghali.



© BIT / Crozet M.

>> particulièrement le statut international de la langue française.

«L'OIF ne défend pas seulement la langue française», a fait observer Juan Somavia. «Elle défend surtout le droit de pouvoir s'exprimer dans sa propre langue. Les valeurs défendues par l'OIF sont au cœur des préoccupations de l'OIT, au cœur du débat sur la dimension sociale de la globalisation, car il n'y aura pas de mondialisation juste et équitable sans un profond respect de l'identité culturelle de chacun.» Le respect de l'identité culturelle serait-il donc une condition préalable à la mondialisation?

«C'est pour moi une évidence» répond Boutros Boutros-Ghali, qui a fait partie, de 1971 à 1978, de la Commission d'experts du BIT pour l'application des conventions et recommandations. «Si la mondialisation se poursuit au rythme actuel, dans dix à quinze ans, il ne restera plus que la culture pour préserver la singularité des États», explique-t-il. «La diversité culturelle est dans l'intérêt de la communauté internationale, car si nous ne parvenons pas à la démocratiser, la mondialisation dénaturera la démocratie; or, cette démocratisation exige la défense et la préservation de la diversité culturelle. A mes yeux, la diversité linguistique est à la mondialisation ce que le multipartisme est à la démocratie: indispensable.»

Ce credo commun à l'OIT et à l'OIF, constitue la pierre angulaire de l'accord de coopération conclu entre les deux organisations. Cette coopération porte-

ra en particulier sur la formation professionnelle, l'insertion des jeunes dans la vie active ainsi que l'enseignement et la formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. A noter que la collaboration des deux organisations s'exprime déjà concrètement, depuis juillet 2001, à travers la réalisation d'un programme d'échange d'experts francophones.



## CHAMPS D'ACTION

### Connaître le monde du travail

■ Le Bureau de correspondance de l'OIT à Londres et le Syndicat national des enseignants (NUT) du Royaume-Uni ont mis sur pied un projet destiné à familiariser les jeunes avec le monde du travail au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce projet est censé aider les jeunes de 14 à 19 ans à mieux comprendre les questions relatives au travail et à l'emploi et surtout celles qui ont une portée mondiale. Ce projet vise en outre à aider ces jeunes à comprendre l'action de la communauté internationale dans ce domaine en se fondant sur l'exemple de l'OIT. Il comporte deux grands volets : la reproduction d'un événement des Nations Unies, en l'occurrence une *Conférence internationale du Travail type*, et un dossier éducatif. Ce dossier comprend une documentation sur la mondialisation, le chômage, le travail et la famille, les migrations et beaucoup d'autres aspects. L'OIT-Londres et le NUT l'ont distribué gratuitement à toutes les écoles secondaires d'Angleterre et du pays de Galles en novembre 2001. Bien que le projet ait vu le jour au Royaume-Uni, les matériels et le concept ont été conçus pour être utilisés, sous réserve de modifications mineures, dans des pays du monde entier.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau de correspondance de l'OIT à Londres, tél. +44-(0)20-7828-6401; fax +44-(0)20-7233-5925; e-mail: london@ilo-london.org.uk*

### Réduction de la pauvreté et réassurance sociale

■ La réassurance des unités de micro-assurance santé peut jouer un rôle de première importance dans la chaîne de la réduction de la pauvreté en garantissant la stabilité financière, de meilleurs résultats dans le domaine de la santé, une meilleure gestion et la viabilité des unités. En stabilisant les unités, la réassurance



© BIT Photo

sociale permet de briser le cercle vicieux pauvreté-maladie-pauvreté et donc de réunir les conditions nécessaires au développement. Elle apporte des solutions à quatre problèmes: mise en commun des risques des unités, atténuation des fluctuations des risques, apport d'une assistance technique pour une meilleure gestion et une meilleure vérification des comptes des unités et accès aux services d'actuariat, de comptabilité, d'épidémiologie, d'informatique et autres qui sont trop onéreux pour une unité seule. Elle sera mise à l'épreuve aux Philippines. Le but est d'adapter la gestion des risques de la réassurance aux systèmes de santé communautaires existants.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Projet de réassurance sociale, tél. +41-22/799 6789, fax +41-22/ 799 7962, e-mail: socialre@ilo.org*

### «Universitas» – travail décent et développement

■ «Universitas» est un nouveau programme de partenariat de l'OIT qui est mis en œuvre aussi bien à l'échelon international qu'aux échelons national et local

ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LE MONDE ENTIER PAR L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL OU AVEC SON APPUI.

dans des pays choisis. Il a pour but d'aider les gouvernements, les institutions de formation et ceux qui travaillent dans le domaine social à élaborer des stratégies conformes aux objectifs du développement et du travail décent. Avec le PNUD, l'UNOPS et d'autres programmes, «Universitas» prône la recherche et l'application de solutions novatrices aux problèmes de développement, dans le monde du travail en particulier. Ce programme appuie également des projets d'éducation et de formation à l'intention des responsables du développement. Dans ce contexte, il facilitera la mise en place de partenariats Sud-Nord et Sud-Sud. Le premier module «Universitas» est financé par le ministère italien des Affaires étrangères.

*Pour tout renseignement, s'adresser au coordinateur d'«Universitas», tél. +41-22/799 7308; fax +41-22/799 8501; e-mail: dicola@ilo.org*

### Égalité au travail

■ De plus en plus, les pays veulent favoriser l'égalité de chances et de traitement des hommes et des femmes dans le monde du travail. Cependant, gouvernements et partenaires sociaux ont du mal à faire appliquer les principes et dispositions des instruments internationaux



© BIT Photo

dans la législation et la pratique nationales. Ils demandent souvent à l'OIT des informations et des conseils sur les méthodes adoptées dans différentes

régions du monde pour mettre en application les principes de l'égalité entre les sexes. Pour répondre à cette demande, le Programme de promotion des questions de genre (GENPROM) a créé *e.quality@work* : base d'information sur l'égalité des chances des femmes et des hommes dans l'emploi, qui contient les instruments internationaux, y compris les normes internationales du travail, et la législation d'une quarantaine de pays ainsi que les politiques, pratiques et dispositions institutionnelles adoptées par des gouvernements, des syndicats et des entreprises des secteurs public et privé. Cette source d'information facile à consulter est accessible gratuitement sur l'Internet et sur CD-rom.

Pour tout renseignement, s'adresser au Sec-  
teur de l'emploi, tél. +41-22/799 6090 ; fax  
+41-22/799 7657 ; e-mail : [genprom@ilo.org](mailto:genprom@ilo.org)

## Espoir pour les handicapés ukrainiens

■ Environ 14% de la population ukrainienne, soit 8 millions de personnes, sont handicapées, ce qui représente presque le double de la moyenne globale des pays industrialisés (voir l'article «Convalescence d'une nation», dans *Travail* n° 38, 2001). Dans le cadre de son programme de redressement national, l'Ukraine s'est dotée d'un centre de rééducation professionnelle, qui a été inauguré au mois de décembre par le Président, Leonid Kuchma, le ministre du Travail, Ivan Sakhan, et le directeur régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale, Friedrich Butler. Ce centre représente un immense espoir pour les anciens combattants de la guerre d'Afghanistan, les victimes de Tchernobyl et de catastrophes minières et d'autres personnes handicapées du pays. Le ministère ukrainien du Travail et de la Politique sociale a consacré plus de 22 millions de dollars – montant énorme pour l'Ukraine – à l'achat et à la restauration d'un bâtiment délabré qui, en



© Keystone

l'espace de trois mois, a été transformé en un complexe moderne. L'OIT a financé l'équipement et un cours de formation spécialisée pour des experts ukrainiens à Linz (Autriche). Le Centre autrichien de rééducation de Linz a contribué à la création du Centre ukrainien de rééducation professionnelle à travers différentes activités de formation et de consultation.

Pour tout renseignement, s'adresser au Pro-  
gramme focal sur les connaissances, les com-  
pétences et l'employabilité, tél. +41-22/799  
7512 ; fax +41-22/799 6310 ; e-mail : [ifpskills@ilo.org](mailto:ifpskills@ilo.org)

## L'OIT et l'UNIFEM s'attaquent aux effets socio-économiques du VIH/Sida

■ L'OIT et l'UNIFEM élaborent un programme de coopération sur les questions de genre, le VIH/sida et l'économie d'assistance. Ce programme, qui portera sur les retombées socio-économiques du VIH/sida, durera deux ans au minimum et sera axé sur l'Afrique la première année. Il s'agira d'attirer l'attention sur la nécessité d'augmenter les sources de protection sociale, de traiter la question de la sécurité du revenu et d'améliorer l'accès aux services de santé et aux services

sociaux de base de façon à alléger la tâche de ceux qui assurent la prise en charge, c'est-à-dire les femmes en particulier. Des travaux de recherche, de formation et de sensibilisation, auxquels participeront des employeurs, des travailleurs, les gouvernements et les ménages, seront menés dans quatre pays pilotes afin d'attirer l'attention sur les problèmes que pose l'économie d'assistance non rétribuée. Une aide sera accordée en vue de l'élaboration, pour le monde du travail, de politiques et de programmes qui tiennent compte des différences entre les sexes et notamment de la charge que représente l'assistance pour les travailleuses. En novembre 2001, un atelier sur les questions de genre et l'économie d'assistance a été organisé à Turin, auquel ont participé l'OIT, l'UNIFEM et d'autres experts.

Pour tout renseignement, s'adresser au Pro-  
gramme du BIT sur le VIH/sida et le monde  
du travail, tél. +41-22/799 6486 ; fax +41-  
22/799 6349 ; e-mail : [iloaids@ilo.org](mailto:iloaids@ilo.org)

## Travail des enfants dans les rues de Moscou

■ De l'avis des spécialistes, entre 30 000 et 50 000 enfants vivent et travaillent dans les rues, les sous-sols et les gares de Moscou. Plus de la moitié ont moins de 13 ans.

Sans abris et privés d'attention parentale, ces enfants constituent une nouvelle main-d'œuvre bon marché et une proie facile pour le milieu de la criminalité. Tel est le constat d'un récent rapport du BIT\* réalisé par des sociologues russes, qui ont interrogé plus de 1 500 enfants de la rue et environ 2 000 employeurs et experts en juin-juillet 2001, à Moscou. Ces enfants mettent leur santé en péril, voire risquent leur vie. La prostitution infantile est un phénomène courant et touche même des enfants qui n'ont pas plus de 12 ans, souvent de sexe féminin. Parmi les autres travaux dangereux effectués par les enfants de la rue sont mentionnés le chargement de lourdes caisses sur les marchés, le nettoyage des quartiers commerçants, les gardes de nuit et l'enlèvement des ordures. Outre les emplois illégaux mais non délictueux, les enfants s'impliquent souvent dans des activités semi-légales voire carrément criminelles telles que l'achat et la revente de marchandises volées ou de drogue.

Ces enfants sont en butte à des problèmes physiques et mentaux, à la maladie et risquent des accidents. Quant à leurs conditions de travail, ils disent subir des violences corporelles et être victimes de coercition, surtout lorsqu'ils sont impliqués dans des activités criminelles.

Selon les experts qui ont participé à l'étude, les principales raisons qui poussent les enfants dans les rues de Moscou et, par la suite, les obligent à travailler, sont la dégradation de la famille et la détérioration de la situation économique des ménages.

Soixante-huit pour cent des employeurs interrogés voient des aspects positifs dans le travail des



© Keystone

enfants et recherchent des solutions autres que celles proposées par les experts. Cependant, employeurs et experts reconnaissent que le travail des enfants constitue un problème grave à Moscou. L'étude rend également compte des efforts déployés par le gouvernement et les ONG ainsi que du rôle des médias. En vue de coopérer à la libération des enfants qui effectuent des travaux dangereux dans la rue, les représentants de la ville de Moscou ont effectué une première démarche concrète en participant, le 31 janvier 2002, à un atelier avec des représentants du BIT et les auteurs de l'étude.

À la fin de l'atelier, les médias ont été invités à rencontrer les participants et à lancer une campagne en faveur de l'élimination des pires formes de travail des enfants en Russie.

Le gouvernement de la Fédération de Russie s'apprête à ratifier la convention n° 182 de l'OIT sur l'interdiction des pires formes de travail, 1999.

En Russie, le Programme IPEC obtient

de bons résultats à Saint-Petersbourg avec l'appui des autorités municipales (voir notre article dans le dernier numéro de *Travail*). Il interviendra également dans la région de Saint-Petersbourg, où il a dirigé l'été dernier une étude analogue à celle qui a été réalisée à Moscou.

*\*Pour obtenir le texte intégral de l'étude, qui s'intitule In-depth analysis of the situation of working street children in Moscow 2001, et pour tout renseignement, s'adresser à Alexei Boukharov, directeur de l'IPEC à Saint-Petersbourg, tél. 812-232 3090, Pirjo Mikkonen, coordinatrice de l'IPEC en Russie, Bureau de l'OIT à Moscou, tél. 095-933 0895 ou au secrétariat du bureau de l'OIT à Moscou, tél. 095- 933 0810.*



# L'OIT DANS LA PRESSE

## Plus de 110 millions de travailleurs du bâtiment dans le monde.

6 December 2001

ATS - Agence Télégraphique Suisse

© sda/ats Homepage Address: <http://www.sda-ats.ch>

Evolution inquiétante vers la sous-traitance.

Genève (ats) Le secteur du bâtiment est marqué par une évolution générale vers la sous-traitance, a affirmé jeudi le Bureau international du travail (BIT) dans un rapport. Le dialogue social est en perte de vitesse et les conventions collectives sérieusement menacées.

Dans le monde, plus de 110 millions de personnes travaillent dans la construction pour une production estimée à trois milliards de dollars par an, selon l'OIT. Le déséquilibre est patent entre les pays à revenu élevé (77 % de la production et 26 % de la main d'oeuvre) et les pays à revenu faible ou moyen (23 % de la production et 74 % de l'emploi).

Si l'emploi dans le bâtiment s'est stabilisé ces dernières années dans les pays riches, sous l'effet du remplacement de la main d'oeuvre par des machines, il poursuit sa progression dans les pays en développement, notamment en Chine et en Inde. Hausse des contrats temporaires

Artikel drucken

Klicken Sie bitte [hier](#), um diese Seite jetzt auszudrucken.

Unternehmen + Märkte

2002 geht es wieder aufwärts

### Tourismus weltweit geringer belastet

Die Reisebranche wird nach Angaben der Welttourismusorganisation weniger unter den Folgen der Anschläge vom 11. September leiden als bisher befürchtet. "Es gibt überall Anzeichen für eine Besserung und deshalb keinen Grund, unsere langfristigen Wachstumsprognosen zu korrigieren", sagte der Generalsekretär des Verbandes, Francesco Frangialli, am Freitag in Hannover.



Reuters HANNOVER. Allerdings müsse sich die Branche auf den Verlust von weltweit bis zu einer Millionen Arbeitsplätzen einstellen. Das seien aber deutlich weniger, als die Weltarbeitsorganisation (ILO) der Vereinten Nationen mit bis zu neun Millionen gefährdeten Stellen vorhergesagt habe. Langfristig bleibe der Verband dabei, dass sich die Zahl der Reisenden bis 2010 von heute 700 Millionen auf eine Milliarde und bis 2020 auf 1,5 Milliarde erhöhen werde.

## REUTERS .DE

### Welttourismusorganisation sieht Besserung für Reisebranche

Zuletzt aktualisiert: 18 Januar 2002 13:09 CET

- von Andreas Möser -



Hannover (Reuters) - Die Reisebranche wird nach Angaben der Welttourismusorganisation weniger unter den Folgen der Anschläge vom 11. September leiden als bisher befürchtet. "Es gibt überall Anzeichen für eine Besserung und deshalb keinen Grund, unsere langfristigen Wachstumsprognosen zu korrigieren", sagte der Generalsekretär des Verbandes, Francesco Frangialli, in einem Reuters-Interview am Freitag in Hannover. Allerdings müsse sich die Branche auf den Verlust von weltweit bis zu einer Millionen Arbeitsplätzen einstellen. Das seien aber deutlich

weniger, als die Weltarbeitsorganisation (ILO) der Vereinten Nationen mit bis zu neun Millionen gefährdeten Stellen vorhergesagt habe. Langfristig bleibe der Verband dabei, dass sich die Zahl der Reisenden bis 2010 von heute 700 Millionen auf eine Milliarde und bis 2020 auf 1,5 Milliarden erhöhen werde.

## FINANCIAL TIMES

### The army of jobless gets bigger still

Southern Europe, Latin America, Africa and the Caribbean are among the worst regions when it comes to earning a living

If the world were a company, its chief executive would be dismissed for making such poor use of its assets. Young people are generally vigorous, mobile, quick to learn and have long periods of potential economic productivity ahead of them. But, according to the International Labour Organisation (ILO) in Geneva, an estimated 66m young men and women are unemployed. This represents about 41 per cent of the world total of 167m jobless. A scandalous waste.



Juan Somavia, DG, International Labour Organisation

## BBC NEWS

You are in: Business

Monday, 21 January, 2002, 16:00 GMT

### Aviation job losses reach 400,000



Passenger numbers have fallen sharply

The global aviation industry may have shed as many as 400,000 jobs in the aftermath of the 11 September attacks on the United States, according to study by the International Labour Organisation.

Passenger numbers have fallen since the 11 September attacks, leading to route cuts and widespread layoffs.

But airlines may be using the tragedy as an opportunity to push through cutbacks, according to the report's author.

## Les Echos

Le Journal de l'Économie

### Constitution d'un forum annuel sur la dimension sociale de la mondialisation à Lyon.

22 January 2002  
Les Echos

(c) 2002 LES ECHOS Visitez le site-web <http://www.lesechos.fr> pour plus d'informations Visit the Les Echos website at <http://www.lesechos.fr> for more information

FRANCE

SOCIAL

Lyon va-t-il devenir le « Davos » des questions sociales ? L'idée a été lancée la semaine dernière lors du 2e symposium organisé conjointement par le ministère français de l'Emploi et de la Solidarité, ainsi que l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le thème de l'avenir du travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale. Décision a été prise de préempter ce rendez-vous rassemblant des experts et des professionnels de divers pays. « A Davos, en Suisse, on débat surtout d'économie et de politique. A Porto, au Brésil, se retrouvent les antimondialistes et ces deux camps ne se parlent pas. Il manque un espace de dialogue marquant réflexions économiques et sociales », a indiqué Elisabeth Guigou, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité. « L'économie et le social doivent être plus liés », a plaidé pour sa part Juan Somavia, directeur général de cet organisme qui a annoncé la prochaine constitution d'une commission de haut niveau sur la dimension sociale de globalisation.

## ARAB TIME

ARAB TIMES, KHAYMA, JANUARY 11, 2002  
KUWAIT



Children head of their school in primary school, Khayma, that today opened children labour, and the school in Kuwait. The International Labour Organization (ILO) has been the main force behind the campaign to end child labour. © ILO/UNICEF/UNEP/WHO/World Bank



Health care systems under the weather

By Alexander Casella

GENEVA - While the fall of the Soviet Union has brought freedom to Eastern Europe, the economic disruption resulting from the transition between a collectivist system and a market economy has brought about an overall near collapse of the health care system.

In a survey of the region, the International Labor Office (ILO) found that 88 percent of families in Ukraine and 82 percent in Hungary are unable to afford basic health care. Meanwhile, 78 percent of health care workers surveyed in Ukraine reported that their wages were worse than the average for all workers. In Moldova, the poorest country in Europe, the health service is close to collapse and workers are paid months late, if at all. In the Czech Republic and Lithuania, most health care workers said that their working conditions and pay has worsened in the past five years. In relatively prosperous Poland, 5 percent of hospitals have closed in the last three years.

AFRICA NEWS

ILO to Launch Campaign Against Child Labour At CAN

Story Filed: Wednesday, January 16, 2002 11:20 AM EST

Jan 16, 2002 (UN Integrated Regional Information Networks/All Africa Global Media via COMTEX) -- The International Labor Organisation (ILO) will on Friday launch a campaign against child labour, dubbed "Red Card to Child Labour", at the start of the 2002 Africa Cup of Nations soccer tournament in Mali's capital, Bamako.

The UN agency statement on Tuesday, said the campaign was symbolized by the red card handed out by referees for serious violations of soccer rules. Malian President Alpha Oumar Konare, the Confederation of African Football, and the 2002 African Cup Organising Committee are expected to attend the opening ceremony. The campaign against child labour is to be brought to other venues worldwide, including the World Cup.

"Child labour is neither a sport nor a pastime," ILO Director-General Juan Somavia said. "Child labourers work hard - on the farms, in mines and quarries, or as domestic servants. Some are trafficked into slave-like conditions or prostitution. Millions are condemned to lifelong poverty and despair.

الوطن KUWAIT

قطاع الطيران خسر 400 ألف وظيفة بسبب هجمات 11 سبتمبر

مفاد: دولة الكويت منطقة العمل الدولية ان قطاع الطيران قد خسر 400 ألف وظيفة في أعقاب هجمات الحادي عشر من سبتمبر لتسبب في التراجع للشهادة الأيربوس. وقالت الشركة المشغلة للمسافرين بالخطوط خلال الاجتماع للمنظمة ان اسفاده الوضع في ما بعد لن يتخطى قبل عام 2003 وتارة في ان هجمات سبتمبر أراهية في الأسوأ بالنسبة لقطاع خدمات الطيران العالمية القارية. وأضافت ان الارتفاع هذا كما لا يمكن التنبؤ بعقد الوظيف التي قد تفقد بحلول 2003.

The Aviation Sector Lost about 400 Thousand Jobs as a Result of September Attacks

LE TEMPS

Carnet international Le BIT sur tous les fronts

La dimension culturelle et sociale de la mondialisation est également en discussion au BIT. Le 13 février, Juan Somavia, patron du BIT, et Boutros Boutros-Ghali, chef de l'Organisation internationale de la francophonie, ont signé un accord qui défend notamment le droit de pouvoir s'exprimer dans sa propre langue et l'idée que le plurilinguisme est à la mondialisation ce que le multipartisme est à la démocratie: indispensables. Mercredi, la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation se réunira à Genève avec la présence annoncée des présidents finlandais, Turja Halonen, et tanzanien, Benjamin Mkapa.

TANZANIA

DAILY NEWS Tuesday, February 5, 2002

ILO for better labour service in East Africa

From SUKHDEV CHHATBAR in Arusha

EL MUNDO

Lunes, 21 de enero de 2002

ECONOMIA

La OIT retrasa la recuperación del sector aéreo hasta 2003

El impacto de los atentados del 11 de Septiembre será el doble que el producido por la Guerra del Golfo, según el organismo

MARIA TERESA BENTEZ DE LUGO. Especial para EL MUNDO GINEBRA. El sector de la aviación civil no se recuperará antes de 2003 de las consecuencias de los atentados terroristas del 11 de Septiembre en Estados Unidos y su impacto será dos veces más importante que el de la Guerra del Golfo (1990-1991), según un informe publicado en Ginebra por la Organización Internacional del Trabajo (OIT).

Según las primeras previsiones, el tráfico aéreo se reducirá en un 6%, frente al 3,8% después del conflicto del Golfo, debido, principalmente, al cierre de compañías aéreas o por la disminución de los aviones en funcionamiento. Un gran número de personas que trabajaba en este sector ha perdido su empleo debido a la disminución de vuelos.

La OIT señala que la supresión de un puesto de trabajo en una compañía aérea supone la pérdida de, al menos, siete empleos indirectos, de los cuales cuatro se encontrarían en el perímetro del aeropuerto (restauración, manutención, equipajes) y el resto fuera de este perímetro (hoteles, transportes, logística).

WORLD ECONOMIC FORUM / DAVOS IN NEW YORK 2002



www.earthtimes.org

FEBRUARY 1, 2002

IN COOPERATION WITH Times Digest of The New York Times

Mantra for Davos: 'Push for jobs globally'

By JUAN SOMAVIA

President Bush noted in his State of the Union address this week: "When America works, America prospers; so my economic security plan can be summed up in one word: Jobs."

This same message can be applied to the rest of the world. Work lies at the heart of society. It is about peoples' lives, their standard of living and the opportunities for their children, their social integration and, often, their identity. Work is also about production and economic growth and it can be about exploitation, discrimination and deprivation. It is where the economic and social goals come together in the lives of people throughout the world.

I believe that by concentrating on decent work for everyone—women and men—we can help create a better world. Work brings together the key concerns of people: basic rights, jobs, security and a voice.

NZZ Online

26. Januar 2002, 02:07

Luftfahrt in der schwersten Krise der Nachkriegszeit

Düstere Analyse des Internationalen Arbeitsamtes

fb, Genf, 25. Januar

Die internationale Luftfahrt ist, wie kaum ein anderer Wirtschaftszweig, von den blühigen Anschlägen des 11. Septembers getroffen und verletzt worden. Wie das Internationale Arbeitsamt (ILO) in einer Studie zu diesem Thema darlegt, wurde die Aviatic-Branche durch die letztjährigen Gewaltakte in die schwerste Krise seit dem Zweiten Weltkrieg gestürzt. Als Folge der Terroranschläge sollen weltweit bereits an die 400 000 Arbeitsplätze abgebaut worden sein, wobei ein Ende dieses Redimensionierungsprozesses noch nicht abzusehen sei. Laut Schätzungen der ILO schafft jedes im Einsatz stehende Flugzeug durchschnittlich 150 bis 250 direkte Arbeitsplätze, zu denen ebenso viele indirekte dazukommen. Mit jeder aus dem Verkehr gezogenen und nicht ersetzten Maschine gehen somit bis zu 500 Stellen verloren. Dass in absehbarer Zeit weitere Stilllegungen nicht auszuschliessen sind, ergibt sich allein schon aus dem Umstand, dass unzählige Fluggesellschaften seit letztem September nur dank massiver staatlicher Unterstützung überleben können, die zu gewöhnen die entsprechenden Regierungen nicht endlos willens und in der Lage sind.

Pour des raisons de place disponible, certains articles ont été raccourcis, adaptés ou n'apparaissent pas dans leur présentation originale.

## MÉDIATHÈQUE

■ **Sécurité sociale : un nouveau consensus.** BIT, 2001. ISBN 92-2-212624-6.

Compte tenu de l'importance politique que revêt aujourd'hui la question de la sécurité sociale pour la majorité des pays du monde, ce résumé des problèmes et des solutions examinés par les partenaires sociaux et les gouvernements lors de la 89<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail présente un intérêt indéniable.

Le rapport se fonde sur les conclusions de la réunion tenue en juin 2001 par la Commission de la sécurité sociale et contient des extraits du débat qui a eu lieu à cette occasion. En outre, il présente un aperçu général de l'état actuel de la sécurité sociale et des possibilités envisageables pour l'avenir.

Les principaux aspects étudiés sont : les perspectives de la sécurité sociale, l'emploi et le développement, l'égalité entre hommes et femmes, le financement de la sécurité sociale ainsi que le renforcement et l'élargissement du dialogue social.

Ce rapport sera utile à tous ceux qui veulent se faire une idée des grands enjeux de la sécurité sociale et de la manière dont les mandats de l'OIT entendent y faire face.

■ **Les nouvelles administrations du travail : Des acteurs du développement.** Sous la direction de Normand Lécuyer. BIT, 2000. ISBN 92-2-206537-9. 45 francs suisses.

La rapidité avec laquelle se transforme le monde du travail constitue un défi non négligeable pour les administrations du travail. Les auteurs de cet ouvrage examinent la manière dont celles-ci réagissent face à la mondialisation, la modernisation et les contraintes politiques et budgétaires tout en contribuant au développement économique et social de leur pays.

Ils proposent des exemples concrets de pratiques efficaces et novatrices, tirés d'études de cas portant sur des pays de toutes les régions du monde ; ainsi, 27 fiches analysent les pratiques des administrations du travail dans les domaines du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, des relations professionnelles et de l'évaluation. Les auteurs mettent en évidence la contribution de ces administrations à la démocratie sociale, à la protection juridique et sociale des travailleurs et au resserrement des liens entre partenaires sociaux.

Cet ouvrage contient de très nombreuses idées et suggestions que les dirigeants des administrations du travail pourront reprendre telles quelles ou adapter au contexte national.



■ **Care Work : The quest for security.** Sous la direction de Mary Daly. BIT, 2001. ISBN 92-2-11402-3. 30 francs suisses.

Les auteurs de cet ouvrage défendent l'idée que les personnes qui accomplissent un travail d'assistance – s'occupant d'enfants, de personnes âgées et de handicapés, par exemple – ont besoin de sécurité au même titre que les autres catégories de travailleurs. Ils analysent la situation de ces personnes au regard de la politique sociale des pays industrialisés ou en développement, en se penchant sur des aspects aussi essentiels que la protection prévue pour ce genre d'activité et les questions de savoir qui en bénéficie et qui la finance.

Dans le passé, décideurs, économistes et statisticiens mesuraient rarement l'ampleur et la portée du travail d'assistance et encore moins sa valeur économique et sociale. Cet ouvrage s'inscrit dans le débat concernant la rétribution, la reconnaissance et la réglementation de ce travail. Il examine la définition qui en est donnée et la manière dont il est considéré dans différentes régions du monde et notamment en Europe, en Inde, au Brésil et en Russie. Les auteurs constatent que le travail d'assistance, surtout pratiqué par des femmes, fait l'objet d'un traitement très différent selon qu'il s'agit de pays développés ou de pays en développement, et étudient les particularités culturelles qui expliquent cette différence.

Se fondant sur une démarche à la fois empirique et théorique, ils envisagent également diverses mesures applicables aux travailleurs concernés, à savoir la rétribution en espèces, les dépenses déductibles, les différentes sortes de congés payés et sans solde, les prestations sociales ainsi que d'autres indemnités généralement non allouées à ces travailleurs.



■ **Apprendre et se former pour travailler dans la société du savoir.** BIT, 2002. ISBN 92-2-212876-1. 20 francs suisses.

Ce rapport traite les principales questions auxquelles les mandats tripartites de l'OIT auront à répondre lorsqu'ils envisageront, à l'occasion de la 91<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, l'adoption éventuelle d'une nouvelle recommandation sur la mise en valeur des ressources humaines. Quelle politique de formation et de mise en valeur des ressources

humaines les pays doivent-ils adopter pour faciliter l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité de tous ? Quels devraient être les rôles et les responsabilités respectives de l'État et des partenaires sociaux ? Quels éléments doivent composer le cadre institutionnel nécessaire pour que ces efforts soient efficaces et profitent à tout le monde ?

Les auteurs étudient une nouvelle approche de l'acquisition du savoir et de la formation, centrée sur l'individu, qui est fondée sur l'action des partenaires sociaux dans la gouvernance et le financement de l'éducation et de la formation, et qui vise à offrir à chaque citoyen la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances sa vie durant.



■ **L'impact de la décentralisation et de la privatisation sur les services municipaux.**

Programme des activités sectorielles. BIT, 2001. ISBN 92-2-212544-4. 20 francs suisses.

La décentralisation et la privatisation sont encore les deux grandes difficultés à surmonter en cas de réforme du service public. Ce rapport traite de leurs conséquences sur les services municipaux et présente les enseignements à tirer de l'expérience. Il a été préparé pour servir de base aux débats des participants à une Réunion paritaire sur l'impact de la décentralisation et de la privatisation sur les services municipaux.

Les auteurs examinent l'influence de la décentralisation et de la privatisation sur l'efficacité et la qualité des prestations ainsi que sur les conditions de travail. Il examine en outre les effets des différentes approches adoptées, compare la manière dont les réformes ont été introduites dans différents secteurs et différentes régions et analyse les tendances qui s'y dessinent.

■ **Revue internationale du Travail.** Édition imprimée : abonnement d'un an (4 numéros) : 99 francs suisses ou 60 euros. On peut également souscrire un abonnement de deux ans ou se procurer la version électronique. Pour tout renseignement : <http://www.ilo.org/revue>

Ce numéro de la *Revue* (vol. 140, 2001, n° 4) contient des articles relatifs au nouveau fichier des salaires par profession dans le monde, à la question controversée du travail de nuit des femmes dans l'industrie et à l'expérience de l'Australie dans le domaine des services publics de l'emploi. Une *Perspective* intitulée

*L'avenir du travail, de l'emploi et de la protection sociale*, résume les débats du Symposium d'Annecy (janvier 2001).

L'Enquête d'octobre est une enquête annuelle sur les salaires et la durée du travail, menée à l'échelle mondiale par le BIT depuis 1924. Toutefois, elle ne permet pas d'éclairer totalement le débat sur les effets de la mondialisation, les institutions du marché du travail et d'autres facteurs qui influent sur le niveau des salaires et l'inégalité salariale, faute de cohérence dans la façon dont les pays déclarent les données, ce qui rend les comparaisons difficiles. Richard B. Freeman et Remco H. Oostendorp exposent les problèmes techniques qui se posent ainsi que la méthode qu'ils ont appliquée pour convertir l'Enquête d'octobre pour la période 1983-1999 en un fichier cohérent sur les rémunérations dans 161 professions dans plus de 150 pays. Le fichier sur les salaires par profession dans le monde devrait intéresser tous les statisticiens et notamment les statisticiens du travail.

Les normes de l'OIT qui interdisent ou limitent le travail de nuit des femmes dans l'industrie ont été accueillies au départ comme d'importantes avancées pour la protection des travailleuses. Toutefois, aujourd'hui, ces instruments sont de plus en plus considérés comme des obstacles à l'égalité. De nombreux États ont dénoncé, optant pour la protection de tous les travailleurs de nuit indépendamment de leur sexe. Les mandats de l'OIT restent cependant profondément divisés sur la question de savoir si les femmes doivent ou non bénéficier d'une «protection» spéciale en dehors d'impératifs objectifs tels que la maternité. Pour clarifier les questions sous-jacentes et les problèmes que cette question pose à l'OIT, G. P. Politakis analyse la législation et la pratique de plus d'une centaine d'États.

Les pays de l'OCDE ont tendance à se décharger des programmes d'aide active aux chômeurs en ouvrant davantage à la concurrence le marché des services de l'emploi. Pour contribuer à établir la preuve de l'efficacité des différents systèmes appliqués, Alfred M. Dockery et Thorsten Stromback évaluent la première expérience radicale de sous-traitance de presque tous les services assurés antérieurement par le service public de l'emploi, conduite par l'Australie au titre du système du *Job Network*. Ils étudient la question de l'équivalence des emplois, la formation à la recherche d'emploi et l'aide intensive destinée aux demandeurs d'em-

ploi défavorisés et concluent que si les cahiers des charges ne sont pas bien définis et les rétributions bien structurées, les effets d'incitation négative affecteront gravement les résultats sur le plan social.

Enfin, dans la rubrique «Perspectives», Patrick Bollé rend compte du premier d'une série de symposiums organisés par l'OIT et la France pour tenter de répondre aux nombreuses questions qui se posent aujourd'hui aux pays industrialisés.

■ **Revue internationale de Sécurité sociale.** Association internationale de la Sécurité sociale (AISS), Genève. Vol. 55, n° 1, janvier-mars 2002. ISSN 0379-0312.

La dernière livraison de la *Revue internationale de Sécurité sociale* est un numéro spécial préparé en vue de la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (Madrid, avril 2002). Dans son introduction, Roland Sigg, rédacteur invité, fait observer que les personnes âgées se trouvent au centre de toutes les politiques nationales de protection sociale: celles concernant les retraites mais aussi les soins de santé, le chômage et l'invalidité. Le numéro traite plus particulièrement trois aspects du défi que le vieillissement pose à la sécurité sociale.

*Crise des pensions: quelle crise?* Dalmer Hoskins affirme que le débat sur le vieillissement démographique occulte des problèmes plus complexes tels que le faible taux d'activité des pays industrialisés. La prétendue crise du vieillissement exige des gestionnaires de la sécurité sociale qu'ils expliquent comment permettre à un nombre croissant de personnes âgées de disposer d'un revenu adéquat. Maria Augusztinovic propose l'adoption d'un «code de conduite» en matière de pensions, couvrant les aspects fondamentaux applicables à tous les pays.

*Les besoins en matière de protection vieillesse des pays en développement.* Des auteurs d'Afrique (Nana Apt), de l'Asie et du Pacifique (R. K. A. Subrahmanya) et d'Amérique latine (Fabio Bertranou, expert du BIT pour la région, et Rafael Rofman) proposent de nouveaux moyens d'affronter les problèmes posés par le développement et par le vieillissement rapide de la population.

*La retraite: une vision prospective.* Partant de l'idée que notre conception de la retraite finira par se démoder, Jim Schulz se prononce en

faveur d'une plus grande flexibilité, d'un plus grand choix, à tout âge, entre travail rémunéré et activités non rémunérées. Pour réduire le taux de dépendance (ratio entre les actifs et les inactifs) et soulager les régimes de retraite, Ali Taqi propose des mesures à substituer aux actuelles politiques qui visent à favoriser le taux de participation des personnes âgées au marché du travail (voir l'article «Vieillesse démographique: Quelles solutions pour l'avenir?» dans le présent numéro de *Travail*). Enfin, proposant une stratégie basée sur le concept de «vieillesse active», Alan Walker envisage l'avènement d'une société de tous les âges, dans laquelle chacun aurait sa place et tous auraient la possibilité d'apporter leur contribution, indépendamment de l'âge et de toute autre caractéristique individuelle.

Pour tout renseignement: [www.issa.int](http://www.issa.int) («Publications»). Les abonnés reçoivent à titre gracieux *Tendances en sécurité sociale*. Abonnement annuel: 70 francs suisses; 49 euros (Allemagne et Autriche); 46 euros (pays de l'EU, sauf l'Allemagne et l'Autriche); prix par numéro: 25 francs suisses; 18 euros (Allemagne et Autriche); 17 euros (pays de l'EU, sauf l'Allemagne et l'Autriche).

Commandes: Peter Lang SA, Éditions scientifiques européennes, Jupiterstrasse 15, case postale, CH-3000 Berne 15, Suisse (tél. +4131/940 21 21; fax +4131/940 21 31; e-mail: [customerservice@peterlang.com](mailto:customerservice@peterlang.com)).



■ **The Work of Giants. Rebuilding Cambodia.** Brian Wenck, photographie: Nick Rain. 2002. ISBN 92-2-112280-8. 25 francs suisses.

Comment les habitants d'un pays ravagé par la guerre peuvent-ils reprendre une vie normale? Il a fallu presque toutes les années quatre-vingt-dix à la population du Cambodge pour se remettre de l'un des plus violents conflits du XX<sup>e</sup> siècle. Avec l'aide du BIT et d'autres organisations caritatives, elle a reconstruit son avenir et remis sur pied un pays d'une rare beauté. Ce livre met en évidence les efforts déployés par le BIT pour créer des emplois durables dans le Cambodge de l'après-guerre en reconstruisant l'infrastructure et en mettant en pratique les normes internationales du travail.

# Carton rouge au travail des enfants

Aujourd'hui, dans toute l'Afrique, des millions d'enfants travaillent au lieu d'aller à l'école.

Ils travaillent dans des fermes et des plantations, dans des mines et des carrières, dans des usines, dans des échoppes et comme domestiques. Certains, victimes de la traite des enfants, sont réduits à une condition proche de l'esclavage. D'autres sont contraints à vivre le cauchemar de la prostitution ou à prendre les armes.

Privés d'instruction, tous ces travailleurs enfants d'Afrique sont condamnés à la pauvreté à perpétuité.

En lançant la campagne «Carton rouge au travail des enfants», le BIT veut insuffler le dynamisme et l'espoir que symbolise le sport mondial à la lutte contre ce fléau. Cette campagne, qui a démarré lors de la Coupe d'Afrique des nations, permettra d'attirer l'attention de millions de personnes sur la nécessité d'éradiquer d'urgence les pires formes de travail des enfants.

Pour tout renseignement concernant cette campagne, s'adresser au  
Programme international pour l'abolition du travail des enfants  
Bureau international du Travail  
4, route des Morillons,  
CH-1211 Genève 22,  
Suisse  
Tél. +4122/799-8181; fax +4122/799-8771  
E-mail : [ipecc@ilo.org](mailto:ipecc@ilo.org)

